



TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE ANNUEL 2020



OCTOBRE 2021

AVANT PROPOS

Le tableau de bord budgétaire annuel 2020 est élaboré à partir des données de l'annuaire statistique budgétaire de la même année. Ce document fait une analyse descriptive et explicative de certains tableaux clés contenus dans l'annuaire statistique. Il fait ressortir les grandes tendances de l'évolution de l'exécution du budget de l'Etat sur la période sur une période de dix (10) années tout en mettant l'accent sur les deux dernières.

L'objectif recherché à travers l'élaboration de ce document est de donner d'une part, une meilleure lisibilité aux données chiffrées contenues dans l'annuaire et d'autre part, une plus grande visibilité de l'action gouvernementale.

Par ailleurs, la Direction Générale du Budget vise, à travers la production de ce document, à faciliter l'accès des données budgétaires aux utilisateurs et à améliorer la transparence dans l'exécution des recettes et des dépenses publiques.

La présente édition analyse les indicateurs traditionnels relatifs à l'exécution du budget de l'Etat en ressources et en dépenses. Il s'agit notamment du taux de progression annuel moyen des ressources et des dépenses, du taux d'exécution des dépenses, du taux de réalisation des ressources, de la part du budget allouée aux secteurs prioritaires et de certains soldes budgétaires.

Ce document n'a pas la prétention de faire une analyse exhaustive du budget de l'Etat, mais constitue une ébauche pouvant permettre de conduire des analyses plus approfondies en fonction des centres d'intérêts.

Aussi, accueillerons-nous avec grand intérêt toutes critiques, observations et suggestions pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions.

Le Directeur Général du Budget

Vieux Abdoul Rachid SOULAMA

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS	i
TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
RESUME	1
A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT	2
I. PREVISIONS DEFINITIVES DE RECETTES BUDGETAIRES	2
I.1 GRANDES NATURES DE RECETTES BUDGETAIRES	2
I.1.1 Recettes ordinaires	4
I.1.2 Ressources extraordinaires.....	5
I.2 PREVISIONS DES RECETTES ORDINAIRES PAR REGIE	6
II. RECOUVREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES	7
II.1 GRANDES NATURES DE RESSOURCES.....	7
II.1.1 Recettes ordinaires	9
II.1.1.1 Recouvrements des recettes ordinaires.....	9
II.1.1.2 Taux de recouvrement des recettes ordinaires	9
II.1.2 Ressources extraordinaires	10
II.1.2.1 Recouvrements de ressources extraordinaires	10
II.1.2.2 Taux de recouvrement des ressources extraordinaires	12
II.2 RECOUVREMENTS PAR REGIE	12
II.2.1 Structure des recouvrements de recettes ordinaires par régie	12
II.2.2 Taux de recouvrement des recettes ordinaires par régie.....	12
II.3 RECETTES SPECIFIQUES	14
II.3.1 Evolution de quelques impôts leaders par nature de recettes	14
II.3.1.1 Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	14
II.3.1.2 Impôts sur les revenus et bénéfiques	14
II.3.1.3 Droits et taxes à l'importation et à l'exportation	15
II.3.2 Analyse de l'évolution des recouvrements des recettes minières par régie	16
B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT	18
I. PREVISIONS BUDGETAIRES	18
I.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES.....	18
I.1.1 Dépenses ordinaires	20
I.1.2 Dépenses en capital.....	21
I.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS	23
II. EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	25

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

II.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES.....	25
II.1.1 Dépenses ordinaires	27
II.1.2 Dépenses en capital	27
II.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS	28
II.3 DEPENSES SPECIFIQUES	29
II.3.1 Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté	29
II.3.2 Secteurs prioritaires.....	30
II.3.2.1 Les secteurs sociaux	31
II.3.2.2 Secteurs de croissance de l'économie	32
II.3.3 Dépenses du secteur de la sécurité et de la défense	33
II.3.4 Dépenses allouées à la gratuité des soins	34
II.3.5 Dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures.....	34
II.3.6 Ressources transférées aux collectivités territoriales	36
C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES	37

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution des prévisions définitives de recettes budgétaires par nature de 2011 à 2020 (En millions de F CFA)	3
Tableau 2: Évolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En %)	4
Tableau 3 : Évolution des recouvrements de recettes budgétaires par nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	7
Tableau 4: Evolution des taux de recouvrement par nature de recettes de 2011 à 2020 (En %)	8
Tableau 5: Evolution de la structure des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En %)	10
Tableau 6 : Evolution du niveau de recouvrement de quelques impôts leaders par nature de recettes de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	16
Tableau 7 : Evolution des prévisions budgétaires par nature de dépenses de 2011 à 2020 (En millions de FCFA).....	19
Tableau 8 : Evolution des prévisions selon la classification par bénéficiaire de transferts (transferts courants et en capital) de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	24
Tableau 9 : Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	25
Tableau 10 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2011 à 2020 (En %)	26
Tableau 11 : Evolution de l'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2011 à 2020 (En millions de FCFA).....	29
Tableau 12 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	29
Tableau 13 : Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2011 à 2020 (En%)	31
Tableau 14 : Evolution des prévisions de dépenses allouées au secteur de la sécurité et de la défense de 2011 à 2020 par section (En %).....	33
Tableau 15 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses allouées à la gratuité des soins de 2017 à 2020 par programme et par activités (En millions de FCFA)	34
Tableau 16 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses liées aux exonérations de marchés et aux remboursements de crédits TVA de 2011 à 2020 par programme et activités (En millions de FCFA).....	35
Tableau 17 : Evolution des ressources transférées aux collectivités territoriales de 2011 à 2020 (En millions de FCFA et en %)	36
Tableau 18 : Evolution des charges et des ressources du budget de l'Etat de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des prévisions définitives des recettes par grande nature 2011 à 2020	3
Graphique 2 : Evolution de la structure des prévisions définitives des recettes par grande nature de 2011 à 2020	3
Graphique 3: Evolution des prévisions des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En millions en FCFA)	4
Graphique 4: Evolution de la structure des prévisions des ressources extraordinaires par type d'appui de 2011 à 2020 (En %) 5	
Graphique 5 : Evolution des prévisions des ressources extraordinaires de 2011 à 2020 par type d'appui (En millions de FCFA)5	
Graphique 6 : Évolution de la part de chaque régie de recettes dans les prévisions de recettes ordinaires de 2011 à 2020 (En %).....	6
Graphique 7 : Evolution des recouvrements de recettes budgétaires par grande nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)8	
Graphique 8 : Evolution de la structure des recouvrements des recettes totales de 2011 à 2020 (En %)	8
Graphique 9 : Evolution des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA).....	10
Graphique 10 : Evolution des encaissements des ressources extraordinaires de 2011 à 2020 par type d'appui (En millions de FCFA).....	11

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Graphique 11 : Evolution de la structure des recouvrements de ressources extraordinaires par type d'appui de 2011 à 2020 (En %)	11
Graphique 12 : Evolution des ressources extérieures (dons et emprunts) de 2011 à 2020 par nature (En millions de FCFA)	11
Graphique 13 : Evolution de la part contributive de chaque régie de recettes dans les recouvrements des recettes ordinaires de 2011 à 2020 (En %)	13
Graphique 14 : Evolution des recettes minières par régie de 2013 à 2020 (En millions de FCFA)	17
Graphique 15 : Part contributive de chaque régie de recettes dans les recouvrements des recettes minières en 2020 (En %)	17
Graphique 16 : Evolution des prévisions budgétaires par grande nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	19
Graphique 17 : Evolution de la structure des prévisions définitives des dépenses du budget de l'Etat par grande nature de 2011 à 2020 (En %)	19
Graphique 18 : Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	21
Graphique 19 : Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2011 à 2020 (En %)	21
Graphique 20 : Evolution des composantes des dépenses en capital de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	22
Graphique 21 : Evolution de la structure des prévisions des dépenses en capital de 2011 à 2020 (En %)	23
Graphique 22 : Evolution de la structure des prévisions des investissements exécutés par l'Etat de 2011 à 2020 (En %)	23
Graphique 23 : Evolution de la structure des dépenses par bénéficiaire de transferts de 2011 à 2020 (En %)	24
Graphique 24 : Evolution de l'exécution budgétaire de 2011 à 2020 par grande nature (En millions de FCFA)	26
Graphique 25 : Evolution du taux d'exécution des dépenses totales de 2011 à 2020 (En %)	26
Graphique 26 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses ordinaires de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	27
Graphique 27 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses en capital de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	28
Graphique 28 : Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	30
Graphique 29 : Evolution de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense de 2011 à 2020 (En %)	33
Graphique 30 : Evolution des soldes budgétaires de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)	37

SIGLES ET ABREVIATIONS

AUR	Approche Unité de Recouvrement
CID	Circuit Informatisé de la Dépense
CIE	Comptabilité Intégrée de l'Etat
CIFE	Circuit Intégré des Financements Extérieurs
DDP	Direction de la Dette Publique
DEB	Direction de l'Exécution Budgétaire
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGD	Direction Générale des Douanes
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DISB	Direction de l'Informatisation et des Statistiques du Budget
DIREB	Direction des Reformes Budgétaires
DOC	Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
DPB	Direction de la Programmation Budgétaire
DRB	Direction Régionale du Budget
DS	Direction de la Solde
IP	Indicateur de Performance
ITB	Inspection Technique du Budget
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PPP	Partenariat Public Privé
PSCE/JF	Programme Spécial de Création d'Emplois pour les Jeunes et les Femmes
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de l'Etat
SINTAX	Système Informatisé de Taxation
SYDONIA	Système Douanier Informatisé
SYGADE	Système de Gestion et d'Analyse de la Dette
SYLVIE	Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

Le tableau de bord budgétaire annuel donne une présentation synthétique et explicative des données chiffrées de l'annuaire statistique budgétaire. Le présent document analyse l'évolution du budget de l'Etat (hors budget des collectivités territoriales) de 2011 à 2020, tout en mettant l'accent sur les deux derniers exercices budgétaires.

Les prévisions définitives des recettes budgétaires ont augmenté sur la période 2011-2020, passant de 1 259,06 milliards de FCFA en 2011 à 2 057,80 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement global de 63,44%. La moyenne annuelle des prévisions des recettes du budget de l'Etat a atteint 1 806,95 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 5,61% sur la période.

Les réalisations de recettes budgétaires affichent un taux de recouvrement qui varie entre 71,13% (2014) et 90,30% (2020).

Pour ce qui est des dépenses, leurs prévisions définitives ont plus que doublé (+101,16%), passant de 1 259,06 milliards de FCFA en 2011 à 2 532,76 milliards de FCFA en 2020. La moyenne annuelle des prévisions budgétaires enregistrée sur la période a été de 1 977,73 milliards de FCFA avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8,08%.

Les dépenses effectivement exécutées, base ordonnancement, sont passées de 1 143,95 milliards de FCFA en 2011 et à 2 402,92 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de progression annuel moyen de 8,60% et des dépenses annuelles moyennes de 1 775,10 milliards de FCFA.

Quant aux taux d'exécution, il a oscillé entre 83,93% (2014) et 94,87% (2020).

L'analyse détaillée des données est structurée autour de trois parties. La première se propose d'analyser l'évolution des prévisions et des recouvrements des recettes du budget de l'Etat tandis que la deuxième partie se focalise sur l'analyse des prévisions et l'exécution des dépenses. Pour ce qui concerne la dernière partie, elle aborde l'évolution de quelques soldes budgétaires.

A. RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT

L'analyse porte sur les ressources du budget de l'Etat en prévisions et en recouvrements sur la période 2011-2020, avec un accent sur les deux dernières années (2019 et 2020) par grande nature et par structure de recouvrement.

I. PREVISIONS DEFINITIVES DE RECETTES BUDGETAIRES

I.1 GRANDES NATURES DE RECETTES BUDGETAIRES

Sur la période 2011-2020, les prévisions des ressources du budget de l'Etat se sont globalement accrues de 63,44% représentant 798,74 milliards de FCFA en valeur absolue. Quant au taux d'accroissement annuel moyen, il se situe à 5,61%.

Toutefois, cette tendance haussière est marquée par des baisses enregistrées au cours de cinq exercices budgétaires dont les plus importantes sont celles de 2015 (-6,17%) et de 2017 (-7,51%). La baisse de 2015 est imputable aux recettes ordinaires (-14,45%) tandis que celle de 2017 provient des recettes extraordinaires (-46,18%).

Sur les deux dernières années, les prévisions des recettes budgétaires sont passées de 2 107,94 milliards de FCFA en 2019 à 2 057,80 milliards de FCFA en 2020, soit une régression de 2,38% imputable essentiellement aux recettes ordinaires en baisse de 8,99%.

L'analyse de la structure (poids) des prévisions des ressources du budget de l'Etat fait ressortir une prédominance des recettes ordinaires, avec une contribution qui se situe entre 57,03% (2011) et 87,17% (2019), et un poids moyen de 70,24% sur la période 2011-2020. La part des ressources extraordinaires est en baisse sur la période avec toutefois un pic observé en 2015.

Il est à noter qu'entre 2016 et 2017, la part contributive des recettes ordinaires s'est accrue de 14,15 points, en partie liée au transfert des emprunts dans les ressources de trésorerie.

Entre 2019 et 2020, le poids des recettes ordinaires est passé de 87,17% à 81,27%, soit une baisse de 5,90 points. Quant aux recettes extraordinaires, leur poids est en hausse de 5,90 points passant de 12,83% en 2019 à 18,73% en 2020.

Le détail est illustré par les graphiques 1 et 2 ci-dessous.

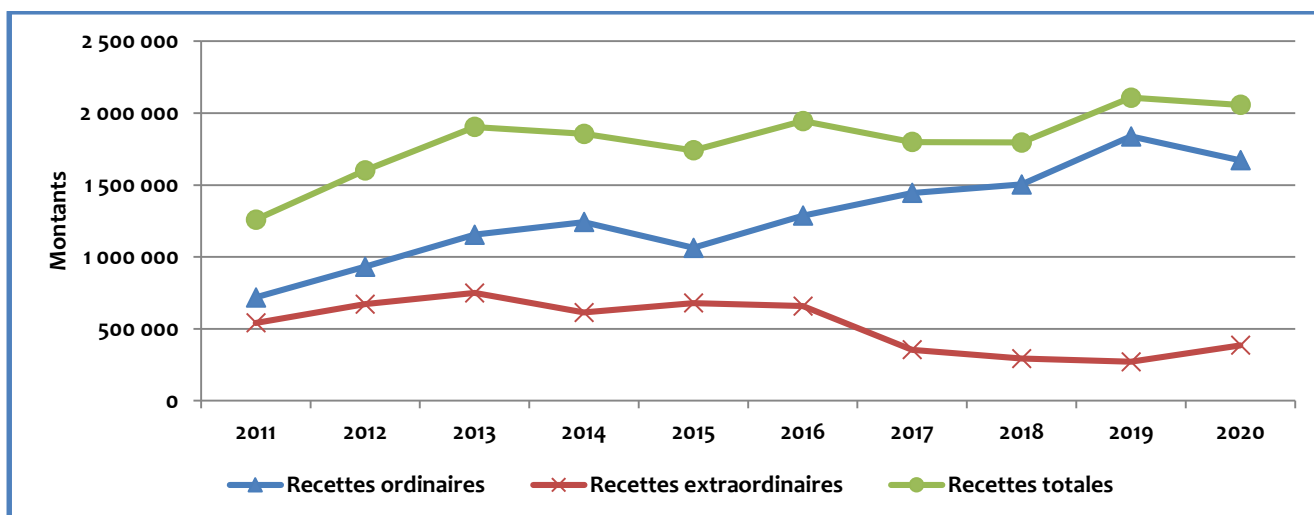
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Tableau 1: Evolution des prévisions définitives de recettes budgétaires par nature de 2011 à 2020 (En millions de F CFA)

Rubrique	Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes ordinaires		718 036	931 603	1 154 961	1 242 298	1 062 845	1 286 833	1 444 765	1 503 652	1 837 500	1 672 280
Vente de produits et services								0	3 370	0	0
Recettes fiscales		614 883	812 124	1 022 170	1 130 119	944 935	1 127 291	1 315 495	1 313 894	1 526 000	1 439 614
Recettes non fiscales		96 862	112 543	125 491	108 015	114 134	156 610	106 346	158 671	311 500	232 666
Recettes en capital		6 291	6 936	7 300	4 164	3 777	2 932				
Produits financiers								19 173	759	0	0
Recettes exceptionnelles								3 751	26 958	0	0
Recettes extraordinaires		541 021	670 945	749 124	613 852	678 787	658 380	354 363	292 271	270 443	385 518
Dons		328 898	419 254	517 149	388 219	350 788	286 274	354 363	292 271	270 443	385 518
Programmes		198 526	195 754	180 326	127 705	126 534	72 503	92 926	174 217	99 181	176 684
Projets		130 372	223 500	336 823	260 513	224 255	213 772	261 437	118 054	171 262	208 834
Emprunts		212 123	251 692	231 975	225 633	327 999	372 105				
Programmes		12 523	37 800	4 800	60 030	87 795	65 798				
Projets		164 600	153 292	134 821	109 679	144 204	141 307				
Autres Emprunts		35 000	60 600	92 354	55 924	96 000	165 000				
Recettes totales		1 259 057	1 602 548	1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213	1 799 128	1 795 923	2 107 943	2 057 798

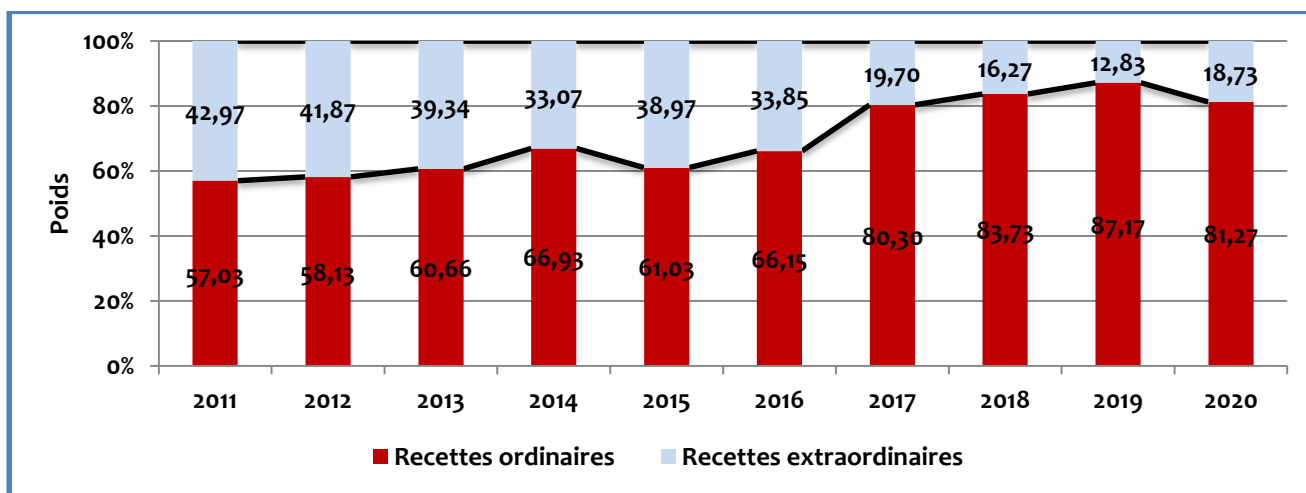
Source : Lois de règlement

Graphique 1 : Evolution des prévisions définitives des recettes par grande nature 2011 à 2020



Source : DGB/DISB

Graphique 2 : Evolution de la structure des prévisions définitives des recettes par grande nature de 2011 à 2020



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

I.1.1 Recettes ordinaires

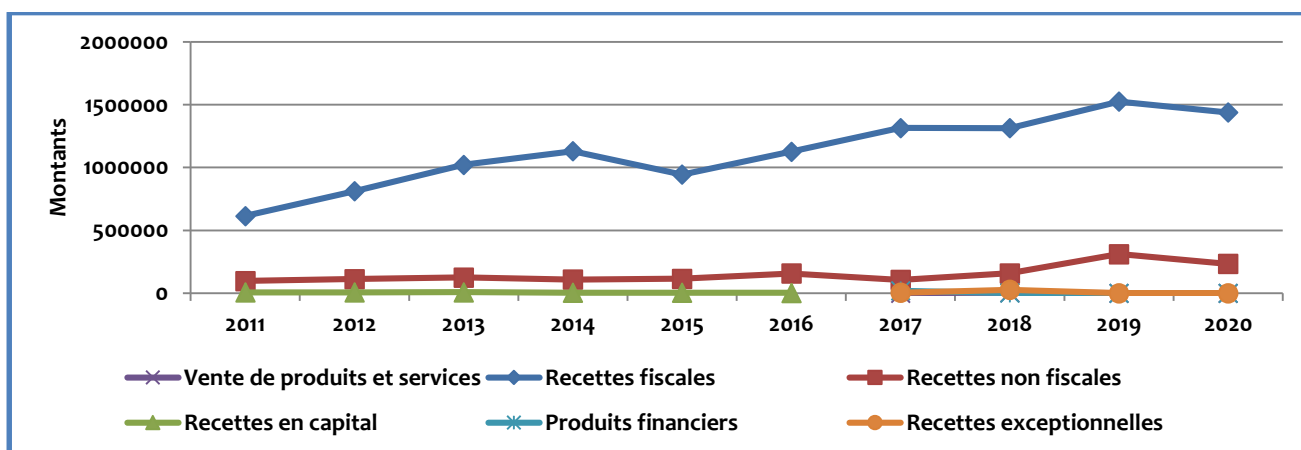
L'analyse des prévisions des recettes ordinaires révèle une tendance à la hausse sur la période 2011-2020 avec une variation annuelle moyenne de 9,85%. Cependant, il est constaté une baisse des prévisions de cette grande nature de recettes en 2015 (-14,45%) consécutive à une régression des prévisions de recettes fiscales (-16,39%) et de celles en capital (-9,31%) en lien en partie avec la situation socio-politique du moment.

De 2019 à 2020, les prévisions des recettes ordinaires ont régressé de 8,99% passant de 1 837,50 milliards de FCFA à 1 672,28 milliards de FCFA.

L'analyse de la structure des prévisions des recettes ordinaires fait ressortir une prédominance des recettes fiscales sur la période 2011-2020 avec une quote-part qui est restée supérieure à 80%.

Sur les deux dernières années, la part des recettes fiscales est en hausse de 3,04 points, passant de 83,05% en 2019 à 86,09% en 2020. Par contre, les recettes non fiscales, qui occupent le deuxième rang affichent une baisse de leur quote-part aux recettes ordinaires de 3,04 points en 2020.

Graphique 3: Evolution des prévisions des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En millions en FCFA)



Source : DGB/DISB

Tableau 2: Évolution de la structure des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En %)

Rubrique \ Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Vente de produits et services							0,00	0,22	0,00	0,00
Recettes fiscales	85,63	87,17	88,50	90,97	88,91	87,60	91,05	87,38	83,05	86,09
Recettes non fiscales	13,49	12,08	10,87	8,69	10,74	12,17	7,36	10,55	16,95	13,91
Recettes en capital	0,88	0,74	0,63	0,34	0,36	0,23				
Produits financiers							1,33	0,05	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles							0,26	1,79	0,00	0,00
Recettes ordinaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

I.1.2 Ressources extraordinaires

L'analyse des prévisions des ressources extraordinaires du budget de l'État affiche une tendance globale baissière sur la période 2011-2020 avec un taux d'accroissement annuel moyen de -3,70%. Cette situation s'explique par la volonté du gouvernement de privilégier les ressources propres dans le financement de ses investissements et par la conjoncture économique internationale.

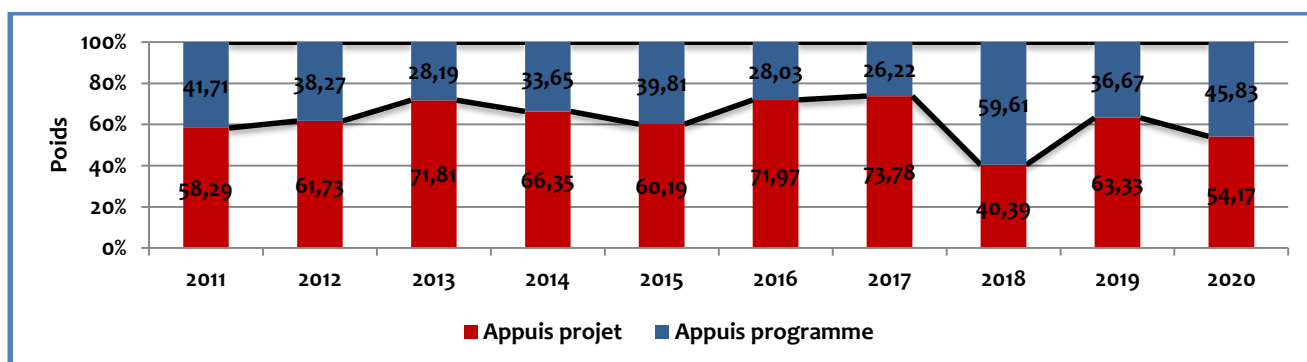
La forte régression constatée à partir de 2017 est en partie imputable au transfert des emprunts vers les ressources de trésorerie.

Entre 2019 et 2020, les prévisions des ressources extraordinaires enregistrent une hausse de 42,55% résultant de l'effet conjugué de la hausse des appuis programmes (+78,14%) et des appuis projets (+21,94%).

L'analyse par type d'appui indique une prédominance des appuis projets sur l'ensemble de la période 2011-2020 à l'exception de l'année 2018. Ces appuis projets ont en moyenne baissé de 3,76% contre 1,96% pour les appuis programmes.

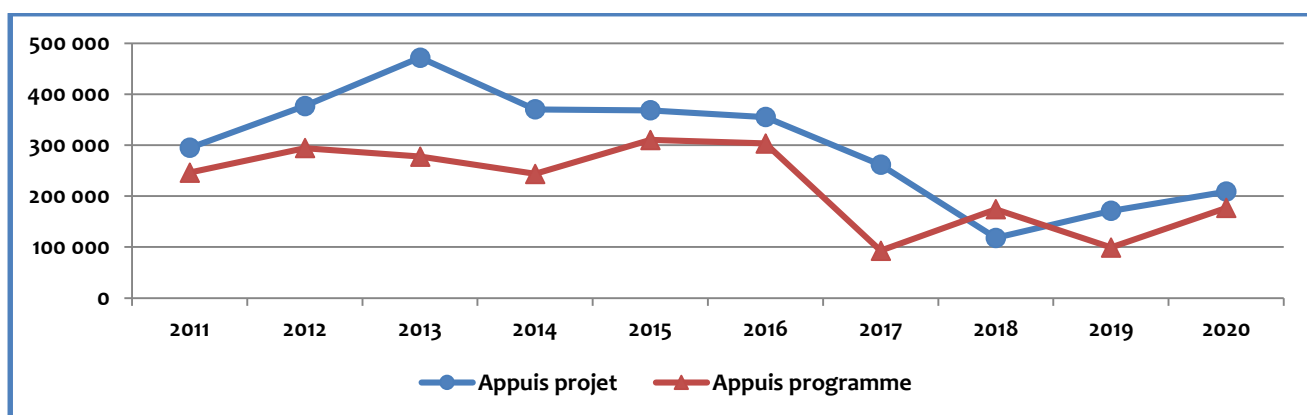
Au cours des deux dernières années la part des appuis programmes est en hausse de 9,16 points, passant de 36,67% en 2019 à 45,83% en 2020.

Graphique 4: Evolution de la structure des prévisions des ressources extraordinaires par type d'appui de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 5 : Evolution des prévisions des ressources extraordinaires de 2011 à 2020 par type d'appui (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

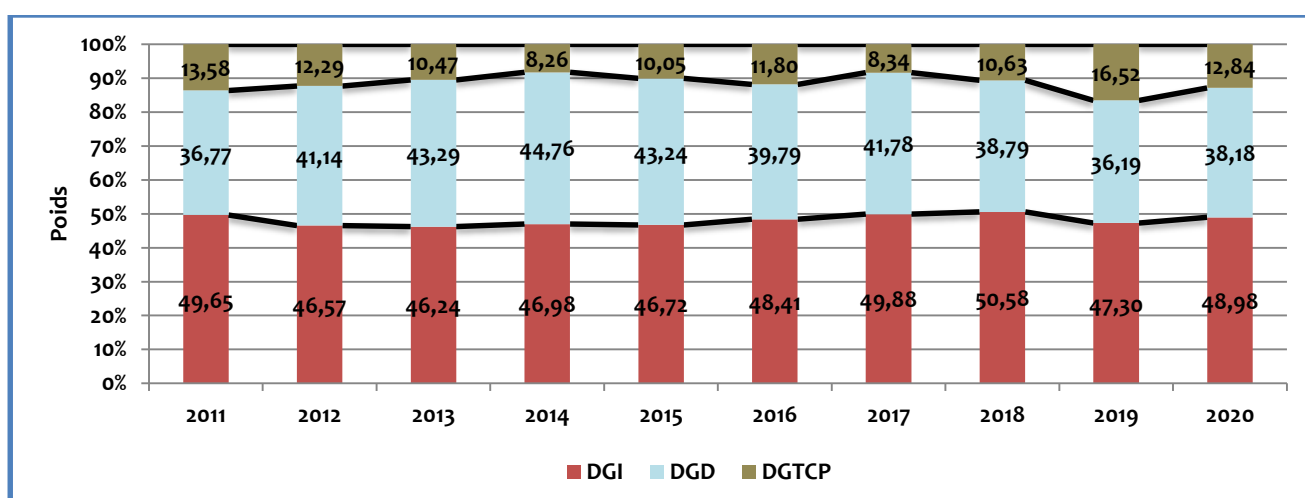
I.2 PREVISIONS DES RECETTES ORDINAIRES PAR REGIE

Les prévisions des recettes ordinaires par régie, sur la période 2011-2020, enregistrent une tendance à la hausse avec des taux d'accroissement annuel moyen de 10,05% ; 10,67% et 9,53% respectivement pour la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Douanes (DGD) et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP).

Cependant, il est constaté une baisse des prévisions de la DGI en 2015 (-11,74%) et 2020 (-2,91%). Ces baisses sont essentiellement liées à celles des prévisions de recettes fiscales (-11,86% en 2015 et -3,02% en 2020). Pour la DGD, une baisse des prévisions a été enregistrée en 2014, 2018 et en 2020 respectivement de 14,27% ; 5,09% et 1,09%. Quant à la DGTCP, la diminution des prévisions des recettes ordinaires est évaluée à 14,19% ; 20,66% et 27,10% respectivement en 2014, 2017 et en 2020. L'analyse de la structure des prévisions des recettes ordinaires du budget de l'Etat par régie sur la période 2011-2020 révèle une prédominance des prévisions de recettes de la DGI avec un poids moyen de 48,13%, suivie de la DGD avec un poids moyen de 40,39% et de la DGTCP avec une contribution moyenne de 11,48%, au regard des potentialités de recouvrement de chaque régie de recettes.

Sur les deux dernières années, les parts de la DGI et de la DGD dans les prévisions ont connu des hausses respectivement de 1,69 et de 1,99 points de pourcentage. Par contre, celles de la DGTCP ont affiché une baisse de 3,67 points principalement expliquée par la régression des recettes attendues au titre des acquisitions de la licence 4G de téléphonie mobile.

Graphique 6 : Évolution de la part de chaque régie de recettes dans les prévisions de recettes ordinaires de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

II. RECOUVREMENTS DE RECETTES BUDGETAIRES

II.1 GRANDES NATURES DE RESSOURCES

✚ Recouvrements par grandes nature de recettes

Sur la période 2011-2020, les recouvrements de recettes affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 6,48%. Toutefois, ces recouvrements ont connu des baisses en 2014 (-10,48%) et en 2017 (-11,39%).

Sur les deux dernières années, les recouvrements de ressources budgétaires sont passées de 1 805,16 milliards de FCFA en 2019 à 1 858,22 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement de 2,94%. Cette amélioration est en partie due aux efforts de recouvrement des régies de recettes et à la poursuite de la modernisation de l'administration fiscale.

Les recouvrements des ressources du budget de l'Etat restent dominés sur la période 2011-2020 par les ressources ordinaires dont le poids varie entre 71,94% (2015) et 91,97% (2019).

La contribution annuelle des recettes ordinaires au budget de l'Etat a régressé de 7,64 points en 2020 (84,33%) par rapport à 2019 (91,97%). Cette régression est liée à l'augmentation des recettes extraordinaires (+100,90%) conjuguée à la contraction des recettes ordinaires de 5,61%.

✚ Taux de recouvrement des recettes budgétaires

Le taux de recouvrement global a fluctué entre 71,13% (2014) et 90,30% (2020) sur la période 2011-2020 avec un taux moyen de 83,01%. Ce taux de recouvrement global est tiré vers le bas par les recettes extraordinaires dont le taux de réalisation moyen se situe à 53,03%.

En 2020, les réalisations de recettes budgétaires affichaient un taux de recouvrement de 90,30% contre 85,64% en 2019, soit une hausse de 4,67 points.

Tableau 3 : Évolution des recouvrements de recettes budgétaires par nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

Rubrique \ Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes ordinaires	832 342	997 757	1 096 462	1 051 235	1 033 395	1 201 793	1 355 603	1 439 908	1 660 191	1 566 980
Vente de produits et services							0	3 210	0	0
Recettes fiscales	728 355	885 387	971 262	927 912	913 663	1 040 288	1 191 241	1 252 640	1 355 772	1 288 582
Recettes non fiscales	96 842	106 776	121 529	121 512	115 343	160 054	122 234	144 806	293 498	265 373
Recettes en capital	7 145	5 594	3 671	1 811	4 389	1 451				
Produits financiers							27 756	2 631	2 545	3 303
Recettes exceptionnelles							14 372	36 621	8 376	9 722
Recettes extraordinaires	223 713	328 488	378 421	269 041	403 131	465 887	122 169	151 545	144 965	291 236
Dons	180 961	187 755	203 982	134 599	229 776	170 089	122 169	151 545	144 965	291 236
Programmes	180 505	171 126	119 134	118 299	168 734	77 473	61 177	78 594	102 433	157 919
Projets	456	16 629	84 849	16 300	61 042	92 616	60 992	72 951	42 532	133 316
Emprunts	42 753	140 733	174 439	134 442	173 356	295 798				
Programmes	17 123	38 287	4 830	3 786	29 409	81 977				
Projets	25 629	41 846	15 655	89 168	27 873	48 698				
Autres Emprunts		60 600	153 954	41 488	116 074	165 122				
Recettes totales	1 056 055	1 326 244	1 474 883	1 320 276	1 436 526	1 667 680	1 477 773	1 591 453	1 805 156	1 858 216

Source : Lois de règlement

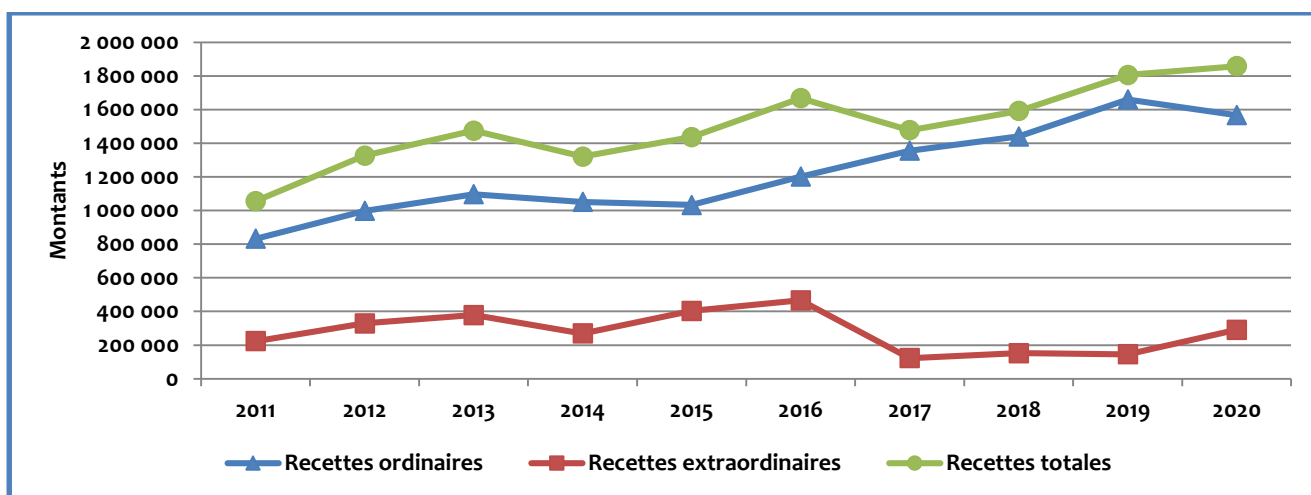
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Tableau 4: Evolution des taux de recouvrement par nature de recettes de 2011 à 2020 (En %)

Rubrique	Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes ordinaires		115,92	107,1	94,93	84,62	97,23	93,39	93,83	95,76	90,35	93,7
Vente de produits et services									95,25		
Recettes fiscales		118,45	109,02	95,02	82,11	96,69	92,28	90,55	95,34	88,84	89,51
Recettes non fiscales		99,98	94,88	96,84	112,5	101,06	102,2	114,94	91,26	94,22	114,06
Recettes en capital		113,58	80,65	50,29	43,5	116,21	49,49				
Produits financiers								144,77	346,52		
Recettes exceptionnelles								383,12	135,85		
Recettes extraordinaires		41,35	48,96	50,52	43,83	59,39	70,76	34,48	51,85	53,6	75,54
Dons		55,02	44,78	39,44	34,67	65,5	59,41	34,48	51,85	53,6	75,54
Programmes		90,92	87,42	66,07	92,63	133,35	106,86	65,83	45,11	103,28	89,38
Projets		0,35	7,44	25,19	6,26	27,22	43,32	23,33	61,79	24,83	63,84
Emprunts		20,15	55,91	75,2	59,58	52,85	79,49				
Programmes		136,73	101,29	100,63	6,31	33,5	124,59				
Projets		15,57	27,3	11,61	81,3	19,33	34,46				
Autres Emprunts		0	100	166,7	74,19	120,91	100,07				
Recettes totales		83,88	82,76	77,46	71,13	82,48	85,73	82,14	88,61	85,64	90,3

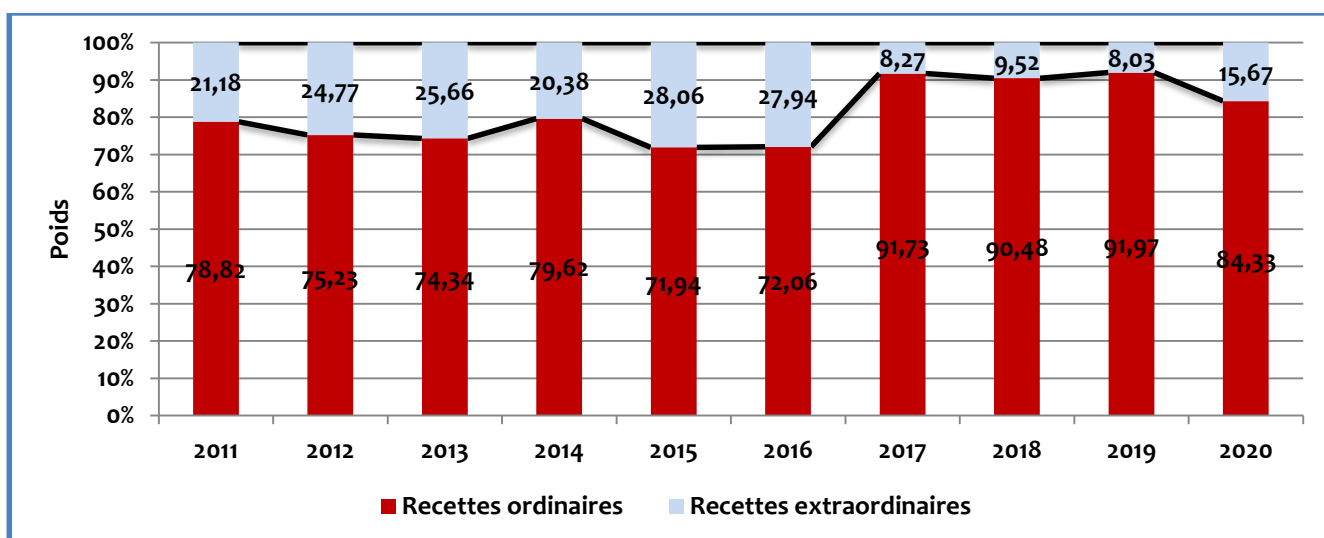
Source : DGB/DISB

Graphique 7 : Evolution des recouvrements de recettes budgétaires par grande nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 8 : Evolution de la structure des recouvrements des recettes totales de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

II.1.1 Recettes ordinaires

II.1.1.1 Recouvrements des recettes ordinaires

L'analyse de l'évolution des recouvrements des recettes ordinaires du budget de l'État sur la période 2011-2020 révèle une tendance à la hausse malgré les baisses de 4,12% ; 1,70% et de 5,61% enregistrées respectivement en 2014, 2015 et 2020. Le repli constaté en 2014 est principalement imputable aux recettes fiscales (-43,35 milliards de FCFA).

En 2015, il résulte de l'effet conjugué de la baisse des recettes fiscales et non fiscales d'un montant total de 20,42 milliards de FCFA et de la hausse des recettes en capital de 2,58 milliards de FCFA.

Quant à 2020, il découle de l'effet combiné de la baisse des recettes fiscales et non fiscales d'un montant total de 95,32 milliards de FCFA et de la hausse des produits financiers ainsi que des recettes exceptionnelles de 2,11 milliards de FCFA.

Les recouvrements des recettes ordinaires ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 7,28% et un niveau moyen de 1 223,57 milliards de FCFA sur la période 2011-2020.

Sur les deux dernières années, les recouvrements des recettes ordinaires du budget de l'Etat ont baissé de 5,61%, passant de 1 660,19 milliards de FCFA en 2019 à 1 566,98 milliards de FCFA en 2020. Cette baisse est expliquée entre autres par les mesures sociales adoptées par le gouvernement en 2020 dans le cadre de la réduction des effets de la maladie à coronavirus et par la baisse des recettes liées à l'acquisition de la licence 4G de téléphonie mobile.

La structure de ces recouvrements sur la période 2011-2020 laisse apparaître une prédominance des recettes fiscales avec une contribution qui oscille entre 81,66% (2019) et 88,74% (2012). La part moyenne des recettes fiscales dans les recettes ordinaires est de 86,68% contre 12,31% pour les recettes non fiscales.

II.1.1.2 Taux de recouvrement des recettes ordinaires

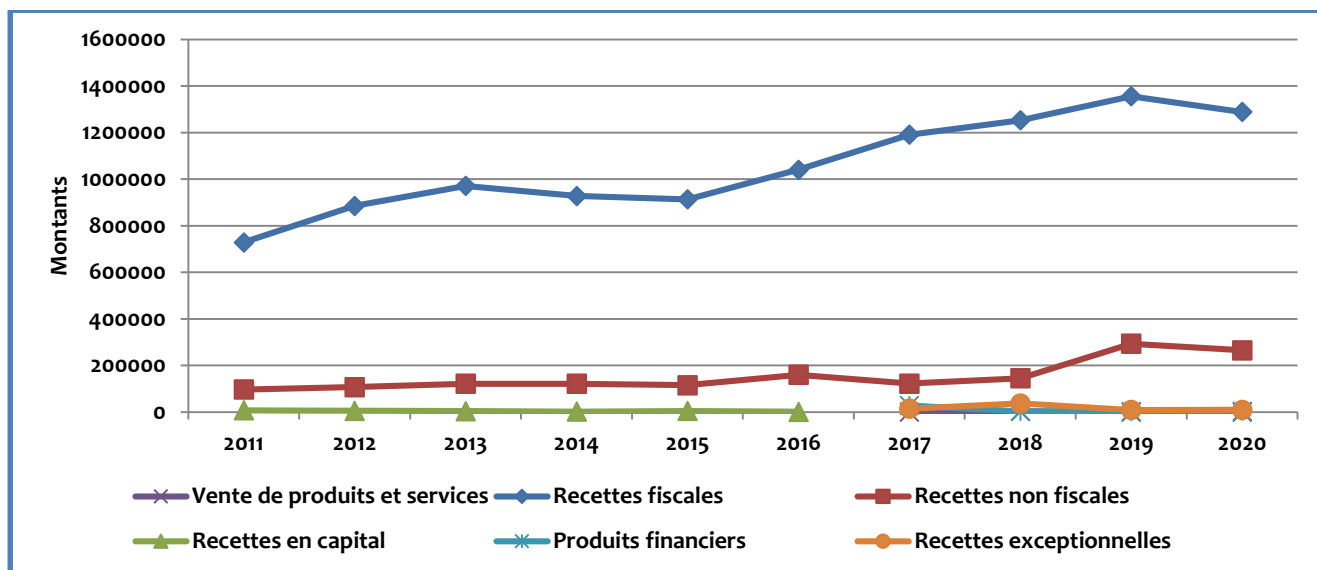
Le taux moyen de recouvrement des recettes ordinaires sur la période 2011-2020 est de 96,68%. Le taux le plus élevé a été observé en 2011 (115,92%) et la plus faible performance a été observée en 2014 (84,62%).

Le taux de réalisation entre 2019 et 2020 est en hausse de 3,35 points de pourcentage.

La poursuite des réformes des administrations fiscale et douanière, l'intensification des contrôles dans le cadre de la lutte contre la fraude, le faux et la corruption, les actions de sensibilisation sur le civisme fiscal entreprises ces dernières années par les différentes régies, ont contribué à l'atteinte de ces niveaux de performances.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Graphique 9 : Evolution des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Tableau 5: Evolution de la structure des recouvrements des recettes ordinaires par nature de 2011 à 2020 (En %)

Rubrique \ Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Vente de produits et services							0,00	0,22	0,00	0,00
Recettes fiscales	87,51	88,74	88,58	88,27	88,41	86,56	87,88	86,99	81,66	82,23
Recettes non fiscales	11,63	10,70	11,08	11,56	11,16	13,32	9,02	10,06	17,68	16,94
Recettes en capital	0,86	0,56	0,33	0,17	0,42	0,12				
Produits financiers							2,05	0,18	0,15	0,21
Recettes exceptionnelles							1,06	2,54	0,50	0,62
Recettes ordinaires	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Source : DGB/DISB

II.1.2 Ressources extraordinaires

II.1.2.1 Recouvrements de ressources extraordinaires

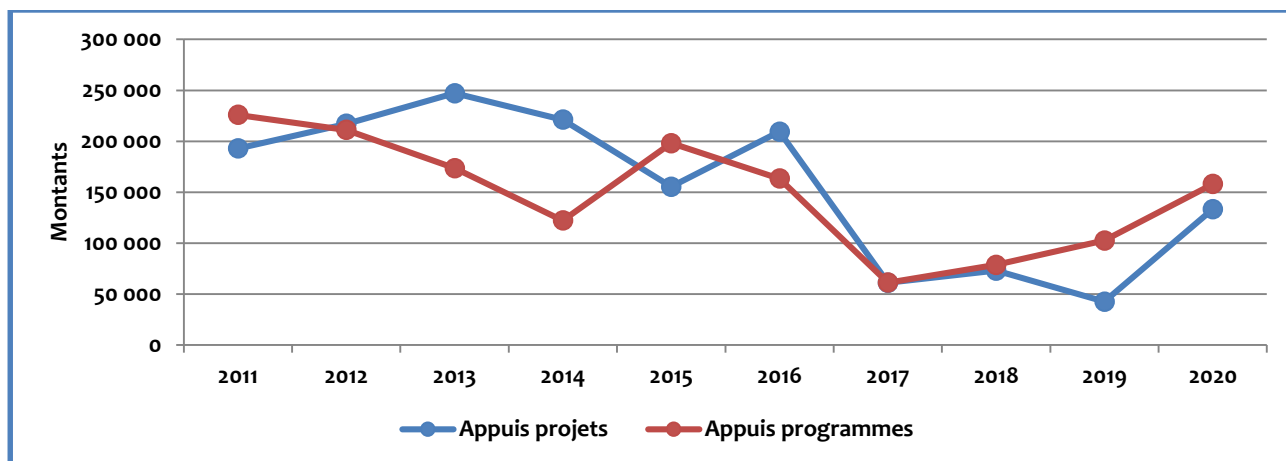
Sur la période 2011-2020, les recouvrements des ressources extraordinaires du budget de l'État ont enregistré une tendance baissière. Le niveau de recouvrement desdites recettes est en hausse de 100,90% entre 2019 et 2020. Cette hausse est liée aux appuis dont le pays a bénéficié dans le contexte de la lutte contre la pandémie du COVID 19.

Une baisse sensible des recouvrements de ressources budgétaires extérieures est constatée entre les périodes 2011-2016 (budget objet) et 2017-2020 correspondant au budget programme qui a exclu les emprunts des ressources budgétaires.

L'analyse par type d'appui indique une prédominance des recouvrements au titre des appuis projets de 2011 à 2020 avec une contribution qui oscille entre 29,34% (2019) et 64,44% (2014).

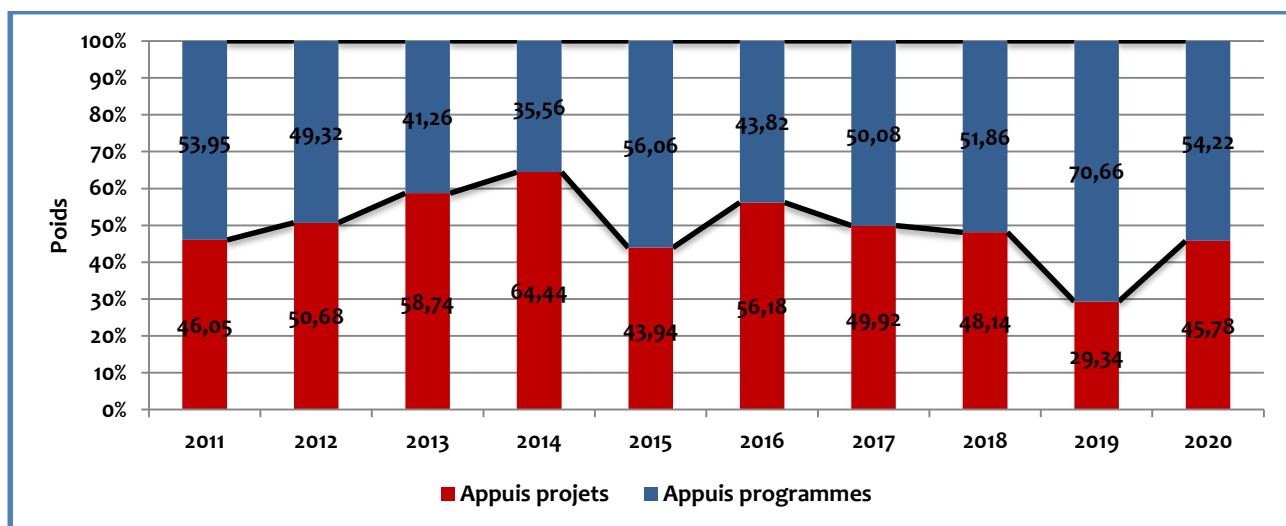
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Graphique 10 : Evolution des encaissements des ressources extraordinaires de 2011 à 2020 par type d'appui (En millions de FCFA)



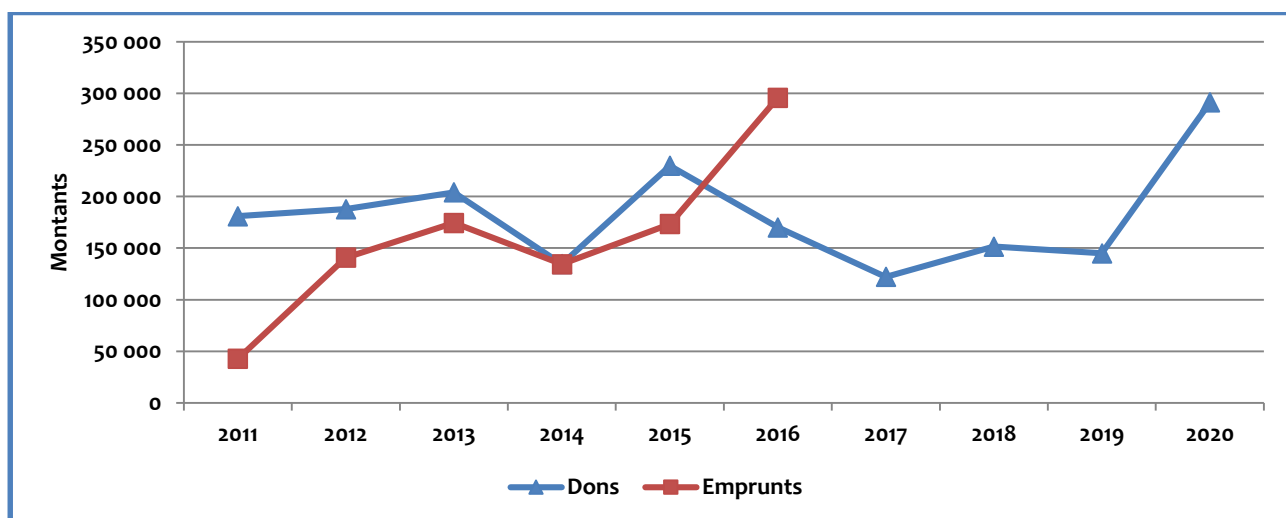
Source : DGB/DISB

Graphique 11 : Evolution de la structure des recouvrements de ressources extraordinaires par type d'appui de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 12 : Evolution des ressources extérieures (dons et emprunts) de 2011 à 2020 par nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1.2.2 Taux de recouvrement des ressources extraordinaires

Sur la période d'analyse 2011-2020, le taux de recouvrement des ressources extraordinaires a varié entre 34,48% (2017) et 75,54% (2020) avec une moyenne de 53,03%. En sus, le taux de recouvrement de cette nature de recette présente un caractère erratique.

Sur les deux dernières années, ce taux est passé de 53,60% en 2019 à 75,54% en 2020, soit un accroissement de 21,94 points. Cette performance dans la mobilisation des ressources extraordinaires est en partie imputable aux réformes entreprises au sein du ministère en charge des finances notamment la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des financements extérieurs.

L'analyse par type d'appui indique un taux moyen de recouvrement de 51,22% pour les appuis projets et 86,34% pour les appuis programmes.

II.2 RECOUUREMENTS PAR REGIE**II.2.1 Structure des recouvrements de recettes ordinaires par régie**

Sur la période 2011-2020, l'analyse de la structure des recouvrements de recettes ordinaires du budget de l'État par régie fait ressortir une prédominance des recouvrements de la DGI (part contributive moyenne de 48,03%), suivie de ceux de la DGD (part contributive moyenne de 40,26%) et de la DGTCP (part contributive moyenne de 11,71%). Cet ordre est conforme aux objectifs de recouvrement assignés à chaque régie de recettes. Toutes les régies ont été performantes sur la période sous revue car affichant des taux moyens de réalisation supérieurs à 95%.

Sur les deux dernières années, la contribution de la DGI est passée de 50,85% en 2019 à 49,17% en 2020, soit une baisse de 1,68 point de pourcentage. S'agissant de la DGD, sa contribution a également baissé de 3,55 points, passant de 38,43% à 34,88%. La DGTCP quant à elle, a contribué à hauteur de 10,72% et 15,95%, respectivement en 2019 et 2020, soit une augmentation de sa part contributive de 5,23 points.

II.2.2 Taux de recouvrement des recettes ordinaires par régie**● Direction Générale des Impôts**

Sur la période 2011-2020, le taux de recouvrement de la DGI est relativement stable avec un taux moyen de 98,33%. Le taux de recouvrement le plus faible est observé en 2014 (88,44%) tandis que le plus élevé en 2011 (108,30%).

Entre 2019 et 2020, le taux de recouvrement de la DGI est passé de 97,19% à 102,14%, soit une augmentation de 4,95 points de pourcentage. Cette performance est le fruit de plusieurs facteurs dont les principaux sont l'informatisation de la gestion des impôts (facture normalisée, télépaiement, télé-procédure etc.), l'intensification des actions de sensibilisation et de

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

communication, la réorganisation des services des impôts, le renforcement des capacités des ressources humaines, la déconcentration totale des services des impôts, le renforcement des actions de recouvrement et de contrôle et la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale.

● Direction Générale des Douanes

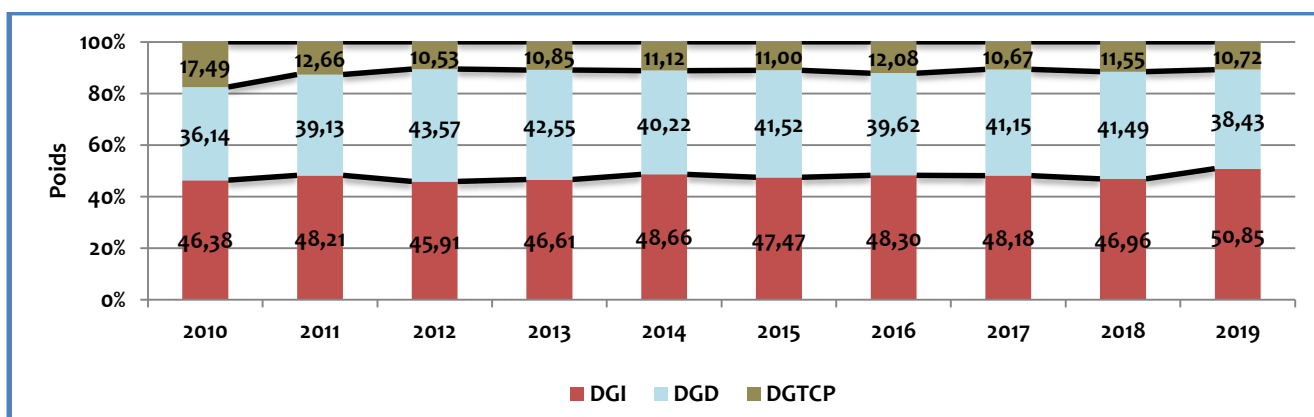
Pour ce qui concerne la DGD, le taux de recouvrement a fluctué entre 76,72% (2014) et 118,72% (2011) sur la période 2011-2020 avec un taux moyen de 98,83%.

Sur les deux dernières années, le taux de recouvrement est passé de 95,99% à 92,94%, soit une baisse de 3,05 points de pourcentage. Ces taux de recouvrement de plus de 90% résultent de la mise en œuvre des mesures et actions telles que la poursuite de l'informatisation des postes de douanes, la connexion des Commissionnaires en Douane Agréée au SYDONIA World, la mise en ligne de SYDONIA World, l'exploitation des scanners, la collaboration Douane-COTECNA, le Système de Liaison Virtuelle des Importations et des Exportations (SYLVIE), la mise en exploitation du Système de Gestion Informatisée du Contentieux Douanier (SYGICOD), le renforcement des unités de contrôles et l'interconnexion des systèmes douaniers informatisés avec certains pays voisins.

● Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

Le taux de réalisation des recettes de la DGTCP sur la période 2011-2020 a varié entre 93,07% (2012) et 126,37% (2020) avec un taux moyen de 108,45%. Entre 2019 et 2020, ce taux est en hausse de 19,92 points, passant de 106,45% à 126,37%. Cette performance résulte des actions accomplies par l'ensemble des unités de recouvrements avec la mise en œuvre des actions à gain rapide identifiées qui ont consisté essentiellement aux recouvrements des arriérés, au renforcement des missions de contrôle et de supervision. De plus, le renforcement des capacités opérationnelles des unités de recouvrement a permis de réaliser ces performances.

Graphique 13 : Evolution de la part contributive de chaque régie de recettes dans les recouvrements des recettes ordinaires de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

II.3 RECETTES SPECIFIQUES

II.3.1 Evolution de quelques impôts leaders par nature de recettes

II.3.1.1 Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

● **Taxe sur la valeur ajoutée**

De 2011 à 2020, le niveau de recouvrement de la TVA présente une tendance haussière avec toutefois une baisse en 2014 et en 2020.

En glissement annuel entre 2019 et 2020, les recouvrements de la TVA ont régressé de 3,14%, en partie lié aux mesures sociales prises par le gouvernement pour atténuer les effets de la pandémie de COVID 19.

Cette bonne tenue de la TVA est en partie le fruit conjugué de la nouvelle segmentation des contribuables, de la hausse des importations et de la mise en œuvre de la facture normalisée.

● **Taxe sur les produits pétroliers**

Sur la période 2011-2020, le recouvrement des taxes sur les produits pétroliers (TPP) a évolué en hausse continue excepté en 2013. Le taux d'accroissement annuel moyen se situe à 13,03%. Il convient de signaler que l'accroissement du recouvrement de la TPP s'explique par le fait que cette taxe est fonction du volume importé des hydrocarbures notamment le super 91 et le gasoil.

II.3.1.2 Impôts sur les revenus et bénéfices

L'analyse portera sur quelques impôts leaders tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) et sur les autres droits d'enregistrement (ADE).

● **Impôt sur les sociétés**

De 2011 à 2020, l'évolution des recouvrements de l'IS a enregistré une tendance haussière, avec cependant une baisse continue de 2013 à 2015. Le taux de progression annuel moyen s'est établi à 7,03% sur la période sous revue.

La tendance globale haussière de l'IS est en partie imputable à la normalisation de la situation socio-politico-économique depuis l'année 2016 (après les troubles que le pays a traversés en 2014 et 2015) qui constitue une relance pour l'optimisation des recettes.

Cet impôt est passé de 249,43 milliards de FCFA en 2019 à 225,53 milliards de FCFA en 2020, soit une baisse de 9,58%, en partie liée à la crise sanitaire de la pandémie COVID 19 qui a impacté l'activité économique dans son ensemble.

● Impôt unique sur les traitements et salaires

L'évolution des recouvrements de l'IUTS sur la période 2011-2020 présente une tendance haussière avec toutefois une baisse en 2014 (-10,19 milliards de FCFA) en partie liée à la crise qui a ébranlé certaines entreprises privées et à la mesure d'exonération spéciale sur la tranche de 0 à 30 000 FCFA de salaire. Le taux d'accroissement annuel moyen est de 10,20% avec un niveau moyen de 84,53 milliards de FCFA.

● Autres Droits d'Enregistrement (ADE)

Sur la période 2011 à 2020, le recouvrement des ADE a connu une évolution en dents de scie avec un taux d'accroissement annuel moyen de 9,46% et un niveau moyen de 25,43 milliards de FCFA.

II.3.1.3 Droits et taxes à l'importation et à l'exportation

Les droits et taxes à l'importation et à l'exportation regroupent essentiellement les impôts de porte que sont les droits de douanes, la redevance statistique et quelques droits d'accises.

● Droits de douane

Le recouvrement des droits de douane (DD) est passé de 87,56 milliards de FCFA en 2011 à 144,16 milliards de FCFA en 2020 avec un pic en 2018 (159,78 milliards de FCFA), soit un taux de progression annuel moyen de 5,70%. Cette situation s'explique par la hausse du volume global des importations. Cependant depuis 2018, le niveau de recouvrement des DD est en baisse continue.

● Redevance statistique

Le recouvrement de la redevance statistique est passé de 10,00 milliards de FCFA en 2011 à 19,43 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de progression annuel moyen de 7,66%. Cependant en 2020, elle a baissé de 4,05% par rapport à son niveau de 2019.

● Droits d'accises

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur le cola, la taxe sur les cafés et thé, la taxe sur les emballages plastiques (TEP), la taxe sur les véhicules de tourisme (TVT) perçus en régime intérieur et de porte.

Les recouvrements desdits droits sont en hausse continue sur la période sous revue. Ils sont en effet passés de 21,44 milliards de FCFA en 2011 à 60,79 milliards de FCFA en 2020, soit une progression annuelle moyenne de 12,28%.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Tableau 6 : Evolution du niveau de recouvrement de quelques impôts leaders par nature de recettes de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

Nature de recettes	Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Vente produits et services											
Vente de produits (recettes chancellerie)		2 396	2 573	2 925	2 785	2 823	2 899	3 325	3 167	3 100	2 053
Vente de produit CQP et BQB		0	0	0	0	0	0	1	0	6	2
Produit de l'administration centrale		38	36	29	42	49	54	47	38	39	29
Recettes Fiscales											
TVA		282 464	369 289	423 265	389 950	393 160	440 581	511 930	537 725	586 658	568 231
IUTS		56 248	68 074	73 695	63 502	65 664	78 331	89 714	101 502	113 738	134 780
IS		122 377	156 865	169 842	162 667	132 050	163 454	173 793	209 655	249 434	225 534
Droits d'accises		21 436	25 261	28 727	30 768	35 843	41 732	46 504	52 301	58 226	60 789
TPP		35 490	46 335	33 021	50 988	65 266	71 818	90 167	100 038	102 918	106 863
ADE		15 555	18 607	22 251	24 689	21 309	24 410	30 870	29 289	32 213	35 102
DD		87 563	118 045	132 029	114 649	112 247	123 148	140 243	159 776	154 217	144 158
RS		10 004	14 584	16 804	13 807	14 450	15 604	18 816	20 189	20 252	19 431
Taxes pour le développement de la télé											
Redevances, taxes, amendes & autres recettes en matière forestière		910	968	765	877	1 014	1 002	996	959	810	738
Redevances, taxes, amendes & autres recettes en matière de faune sauvage		299	291	283	286	189	146	132	114	24	14
Recettes non Fiscales											
CPVI		7 088	10 248	11 319	8 362	8 876	11 116	13 035	13 010	12 840	12 513
Visas d'entrée à l'aéroport		1 050	760	814	1 294	1 134	1 422	1 538	1 255	1 371	770
Passeports ordinaires		1 283	1 651	2 056	2 759	2 755	3 107	2 640	2 626	2 899	1 718
Recettes de péage		5 669	6 156	6 256	6 628	6 428	6 450	6 617	0	0	0
Vente d'imprimés (DTIM)		1 668	2 021	1 970	2 228	2 498	2 690	2 774	3 390	4 448	5 747
Droits proportionnels ou redevance proportionnelle et taxe superficielle		33 473	41 628	22 212	35 761	37 609	44 936	52 688	61 844	67 827	103 713
Vente dossier d'appels d'offres (DG-CMEF)		294	331	404	484	415	947	1 078	1 106	825	1 271
Licence de téléphonie mobile		8 165	3 000	0	0	0	0	1 500	0	120 000	51 500
Dividendes		14 159	14 993	21 490	29 813	19 443	29 227	33 227	38 813	45 009	58 611
ARNF		25 965	26 298	55 622	31 946	37 348	51 970	39 107	56 432	70 343	49 901
Produit financier											
Recettes de privatisation (cession actions de l'Etat)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes en capital (remboursement prêts et avances notamment intérêts)		3 713	3 468	3 209	3 570	2 534	785	1 339	4 133	2 088	2 263
VBCF		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : DGB/DISB

II.3.2 Analyse de l'évolution des recouvrements des recettes minières par régie

Sur la période 2013-2020, les recouvrements des recettes minières affichent une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 8,45%. Toutefois, des baisses sont observées en 2014 (-14,07%) et en 2015 (-6,86%).

Sur la période 2013-2020, l'analyse de la structure des recouvrements des recettes minières du budget de l'État par régie fait ressortir une prédominance des recouvrements de la DGI (part contributive moyenne de 38,83%), suivie de ceux de la DGD (part contributive moyenne de 36,78%) et de la DGTCP (part contributive moyenne de 24,39%).

Sur les deux dernières années, les recouvrements des recettes minières sont passés de 284,30 milliards de FCFA en 2019 à 304,31 milliards de FCFA en 2020, soit un accroissement de 7,04%. Cette amélioration est en partie liée à la hausse du coût de l'once d'or sur le marché international et la mise en exploitation de nouvelles sociétés minières.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

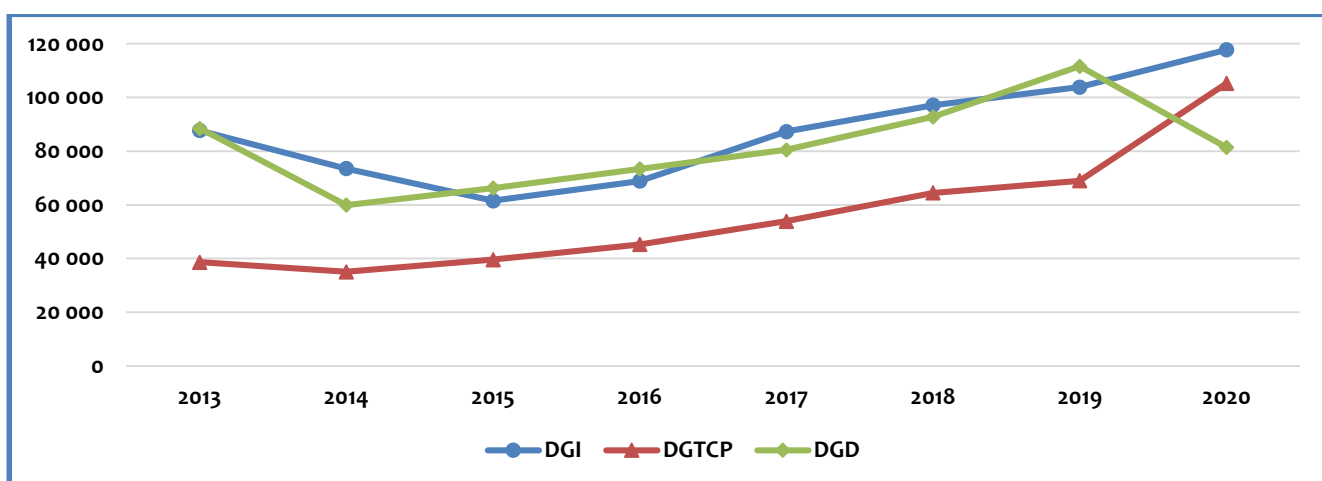
La contribution de la DGI est passée de 36,51% en 2019 à 38,67% en 2020, soit une hausse de 2,15 points de pourcentage. S'agissant de la DGD, sa contribution a baissé de 12,48 points, passant de 39,23% à 26,76%. La DGTCP quant à elle, a contribué à hauteur de 24,25% et 34,57%, respectivement en 2019 et 2020.

Tableau 7 : Evolution du niveau de recouvrement des recettes minières par régie de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

LIBELLE	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGI	87 696,38	73 464,52	61 515,59	68 850,71	87 242,74	97 093,49	103 810,69	117 672,34
DGTCP	38 630,00	35 090,00	39 590,00	45 250,00	53 925,80	64 451,79	68 943,50	105 210,52
DGD	88 428,72	59 911,67	66 227,52	73 367,94	80 487,07	92 739,98	111 543,12	81 423,61
TOTAL	214 755,09	168 466,19	167 333,11	187 468,65	221 655,60	254 285,27	284 297,31	304 306,47

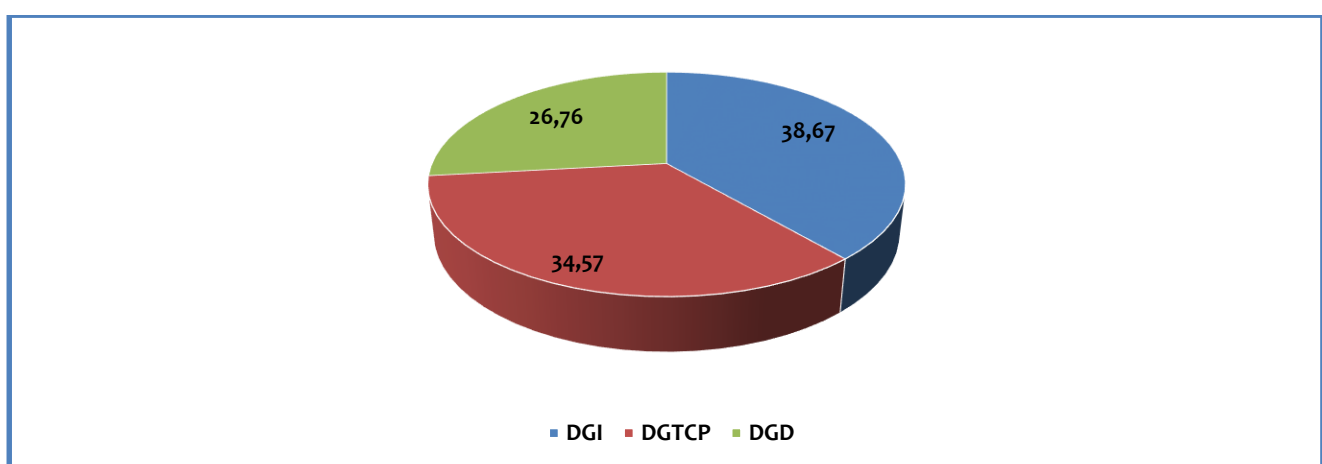
Source : DGI, DGD, DGTCP

Graphique 14 : Evolution des recettes minières par régie de 2013 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 15 : Part contributive de chaque régie de recettes dans les recouvrements des recettes minières en 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

B. CHARGES DU BUDGET DE L'ETAT

Dans cette partie, l'analyse porte sur les dépenses du budget de l'Etat sur la période 2011-2020, en prévision et en exécution, base ordonnancement avec une attention particulière accordée aux deux dernières années.

I. PREVISIONS BUDGETAIRES

I.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES

L'analyse des prévisions des dépenses sur la période 2011-2020, fait ressortir une tendance haussière avec un taux de croissance annuel moyen de 8,08%. En effet, sur ladite période, les prévisions ont plus que doublé (+101,16%), passant de 1 259,06 milliards de FCFA en 2011 à 2 532,76 milliards de FCFA en 2020. Cependant, il est constaté une baisse des prévisions en 2014 (-2,52%), 2015 (-6,17%) et 2018 (-4,61%). Ces contractions sont essentiellement dues à une diminution des dépenses en capital.

L'examen de la structure des prévisions des dépenses sur la période sous revue indique une prépondérance des dépenses ordinaires sur les dépenses en capital excepté en 2013. En effet, sur cette période, les dépenses ordinaires représentent en moyenne 59,72% des prévisions des dépenses totales contre 40,28% pour les dépenses en capital. La prédominance des dépenses en capital constatée en 2013 pourrait s'expliquer par la volonté du gouvernement de mettre en œuvre les chantiers prioritaires de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Sur les deux dernières années, les prévisions des dépenses sont passées de 2 366,67 milliards de FCFA en 2019 à 2 532,76 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 166,09 milliards de FCFA en valeur absolue et de 7,02% en valeur relative. Cette évolution est principalement liée à l'accroissement des dépenses en capital de 19,33% en valeur relative.

L'analyse de la structure des prévisions sur la même période fait ressortir une prédominance des dépenses ordinaires avec un poids moyen de 67,99% contre 32,01% pour les dépenses en capital.

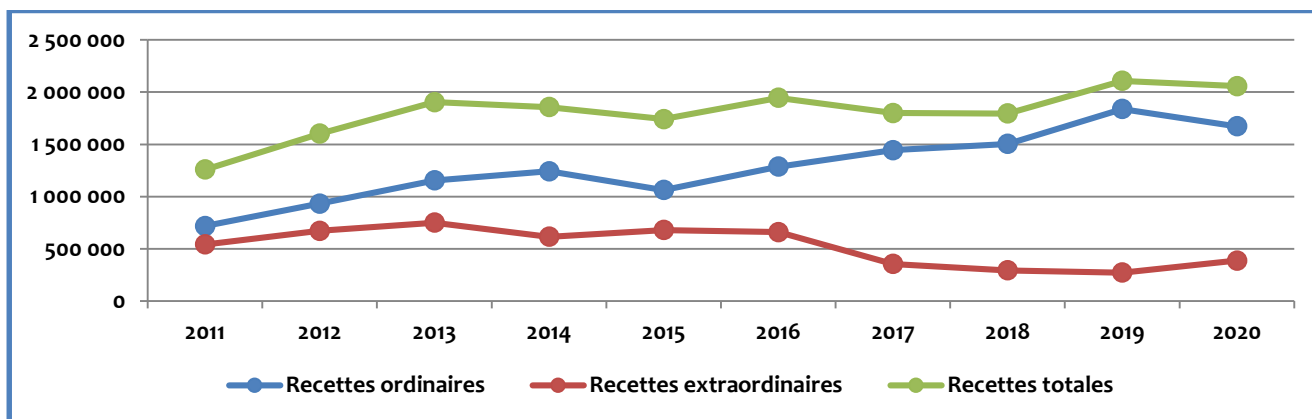
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Tableau 7 : Evolution des prévisions budgétaires par nature de dépenses de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

Nature	Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses ordinaires		694 422	903 868	913 528	1 046 754	1 079 754	1 252 765	1 311 877	1 413 465	1 650 350	1 677 951
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		63 026	82 072	94 004	112 940	164 338	195 161				
Charges financières de la dette								67 692	99 710	100 000	113 380
Dépenses de personnel		281 537	334 361	366 265	437 522	469 531	557 948	620 886	705 516	845 900	898 008
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		100 818	124 752	119 318	121 173	122 738	130 516	180 343	198 553	209 964	186 196
Dépenses de transferts courants		249 040	362 683	333 941	375 120	323 147	369 140	442 456	409 186	493 985	479 867
Dépenses en atténuation des recettes								500	500	501	500
Dépenses en capital		564 636	778 159	990 557	809 396	661 878	692 447	985 906	778 468	716 319	854 813
Investissements exécutés par l'Etat		560 736	771 859	949 557	799 596	654 218	685 459	965 713	752 968	711 262	789 813
Part Etat		265 764	395 067	478 407	429 403	285 760	330 380	577 660	444 317	409 348	437 553
Subvention		130 372	223 500	336 329	258 575	224 255	213 772	261 437	134 444	171 262	208 798
Prêt		164 600	153 292	134 821	111 617	144 204	141 307	126 617	174 207	130 652	143 461
Transferts en capital		3 900	6 300	41 000	9 800	7 660	6 988	20 193	25 500	5 057	65 000
Dépense globale		1 259 057	1 682 026	1 904 085	1 856 150	1 741 632	1 945 213	2 297 783	2 191 933	2 366 669	2 532 764

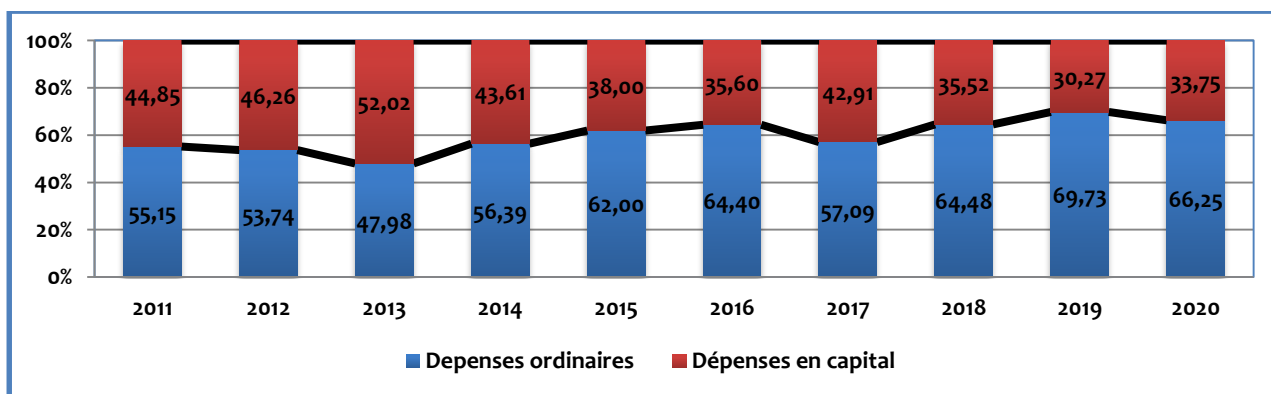
Source : Lois de règlement

Graphique 16 : Evolution des prévisions budgétaires par grande nature de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 17 : Evolution de la structure des prévisions définitives des dépenses du budget de l'Etat par grande nature de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

I.1.1 Dépenses ordinaires

Sur la période 2011-2020, les prévisions des dépenses ordinaires ont connu une tendance à la hausse avec un taux de croissance annuel moyen de 10,30%. La plus forte croissance a été enregistrée en 2012 (30,16%). Les dépenses ordinaires ont plus que doublé (+141,63%) sur la période sous revue, passant de 694,42 milliards de FCFA en 2011 à 1 677,95 milliards de FCFA en 2020.

Excepté l'année 2012 où les transferts courants sont prédominants, les dépenses de personnel demeurent la principale composante des prévisions des dépenses ordinaires sur la période sous revue. Elles sont suivies des dépenses de transferts courants. En effet, le poids des dépenses de personnel varie entre 36,99% (2012) et 53,52% (2020) avec un poids moyen de 44,95%. Quant aux dépenses de transferts courants, elles ont enregistré un poids compris entre 28,60% (2020) et 40,13% (2012) avec un poids moyen de 32,90%.

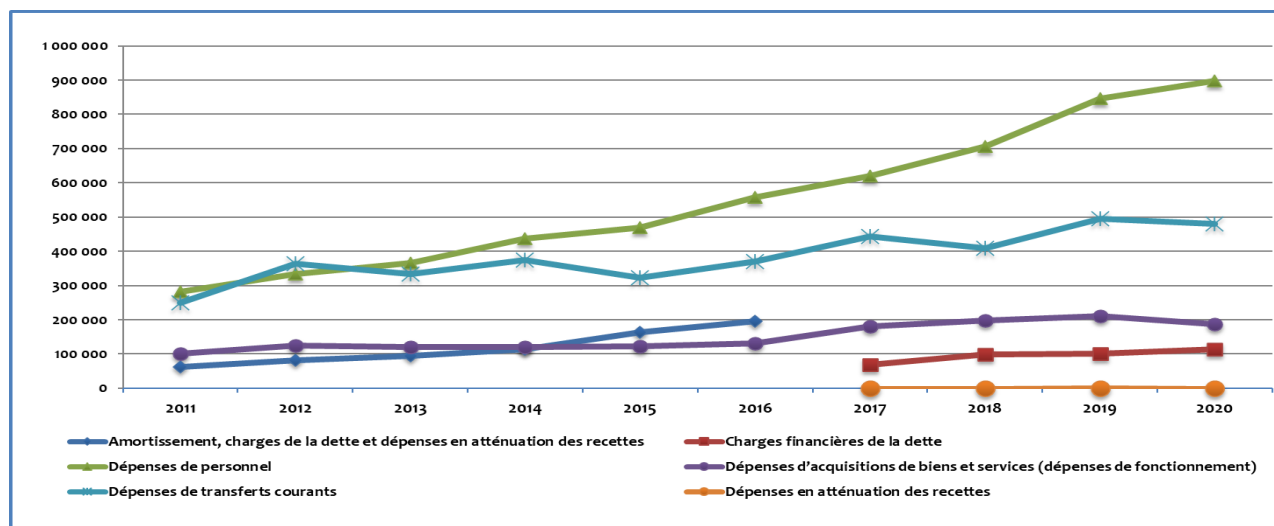
Les prévisions des dépenses ordinaires en 2020 se chiffrent à 1 677,95 milliards de FCFA contre 1 650,35 milliards de FCFA en 2019, soit un accroissement de 27,60 milliards de FCFA en valeur absolue et 1,67% en valeur relative. Cette hausse est essentiellement liée à la progression des charges de la dette et des dépenses de personnel. En effet, les prévisions de dépenses relatives à la charge financière de la dette ont enregistré une augmentation de 13,38 milliards de FCFA, soit une hausse relative de 13,38%. Pour les dépenses de personnel, les prévisions sont passées de 845,90 milliards de FCFA en 2019 à 898,01 milliards de FCFA en 2020, soit une progression de 6,16%. Cette hausse s'explique essentiellement par la répercussion de la mise en œuvre des engagements pris par le gouvernement avec les partenaires sociaux de 2016 à 2019 et par les intégrations et promotions statutaires (avancements, reclassement, bonification, etc.).

Quant aux prévisions des dépenses d'acquisitions de biens et services, elles sont passées de 209,96 milliards de FCFA en 2019 à 186,20 milliards de FCFA en 2020, soit une baisse de 23,77 milliards de FCFA, pour une valeur relative de 11,32%. Les dépenses de transferts courants ont également enregistré une baisse de 14,12 milliards de FCFA pour s'établir à 479,87 milliards de FCFA en 2020.

L'analyse de la structure des prévisions des dépenses ordinaires en 2019 et 2020 fait ressortir une prédominance des dépenses de personnel, suivies de celles de transferts courants. En effet, les dépenses de personnel représentaient 51,26% des dépenses ordinaires en 2019 et 53,52% en 2020. Quant aux dépenses de transferts courants, elles représentaient 29,93% en 2019 contre 28,60% en 2020.

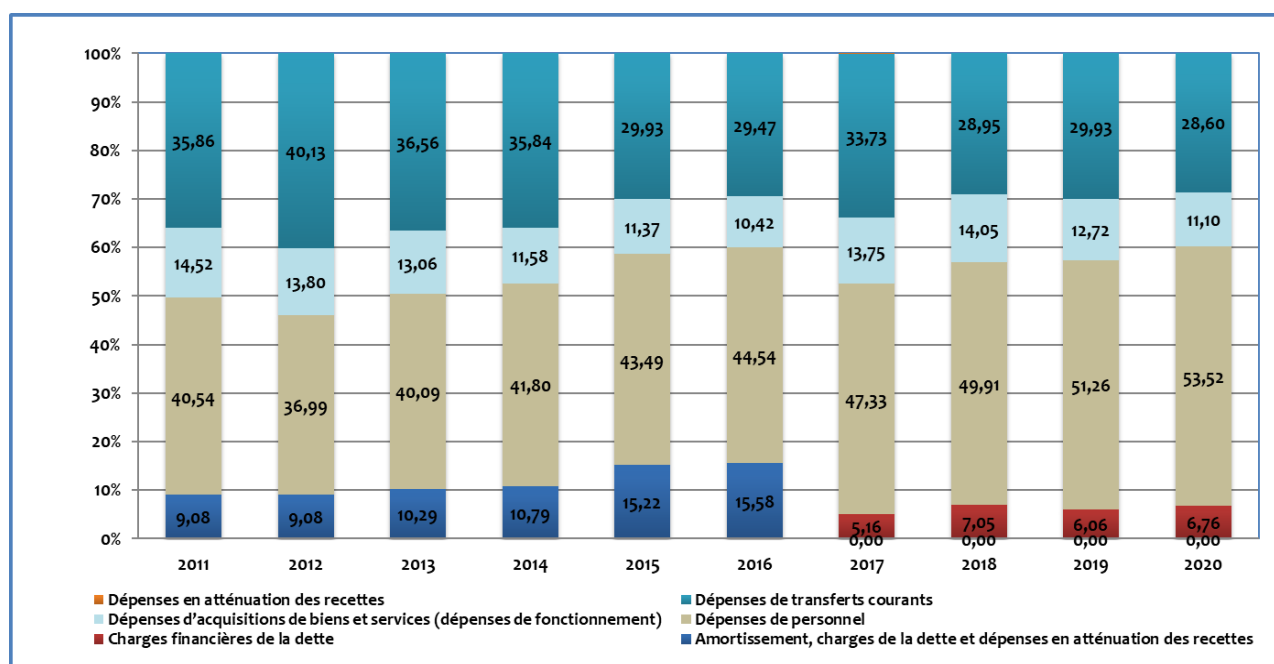
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Graphique 18 : Evolution des composantes des dépenses ordinaires de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 19 : Evolution de la structure des dépenses ordinaires de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

I.1.2 Dépenses en capital

L'observation de la dynamique des prévisions de dépenses en capital montre une évolution erratique entre les différentes années même si la tendance globale reste haussière sur l'ensemble de la période 2011-2020. En effet, ces prévisions sont passées de 564,64 milliards de FCFA en 2011 à 854,81 milliards de FCFA en 2020 avec un taux moyen de croissance annuelle de 4,72% inférieur à celui des prévisions des dépenses ordinaires qui est de 10,30%. Ce rythme de progression est lié à des périodes intermittentes de replis des prévisions des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat. Il s'agit notamment des années 2011, 2014, 2015, 2018 et 2019 qui ont connu des régressions respectives de 4,89% ; 18,29% ; 18,23% ; 21,04% et 7,98%. Pour ce qui est des années 2011, 2014 et 2015,

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

les baisses s'expliquent par la situation socio-politique de l'époque marquée par les mutineries, l'insurrection populaire et la période de transition politique.

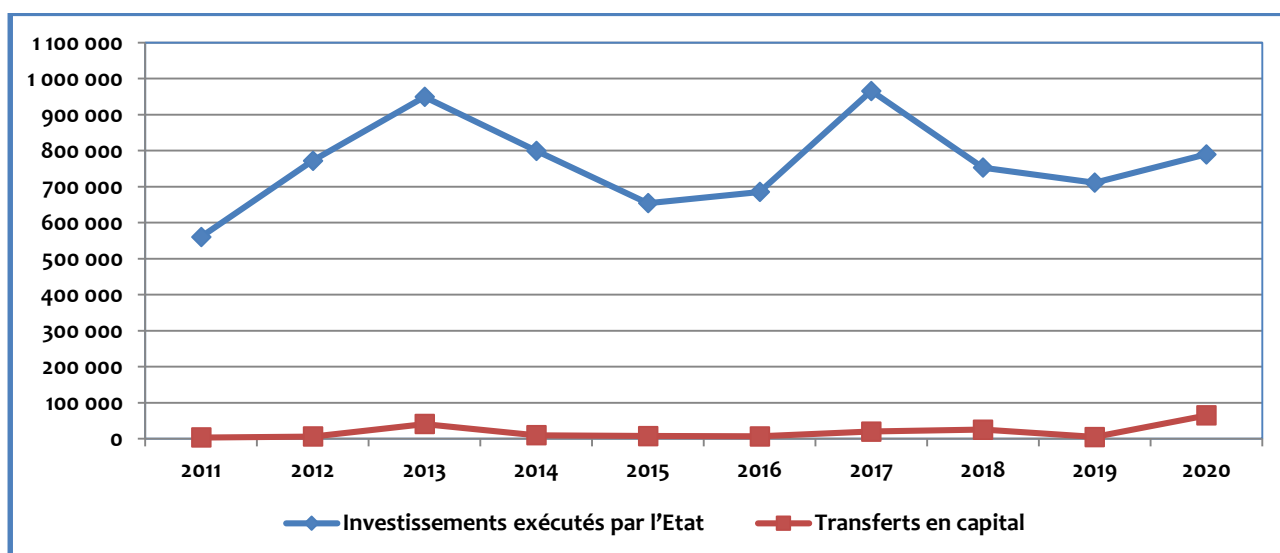
Il est à noter par ailleurs que l'année 2017 a enregistré la plus forte augmentation du niveau des prévisions de dépenses en capital (42,38%). Ce pic est induit par les mesures de relance de l'économie adoptées par le Gouvernement dans le cadre du PNDES.

L'analyse de la structure des prévisions des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat par source de financement de 2011 à 2020 montre une prépondérance des investissements exécutés sur ressources intérieures avec un poids moyen de 52,63% contre 47,37% pour les investissements financés sur ressources extérieures.

Entre 2019 et 2020, les prévisions de dépenses en capital ont enregistré une hausse en valeur absolue de 138,49 milliards de FCFA, soit 19,33% en valeur relative. Cette hausse est attribuable aux dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (+11,04%) et aux transferts en capital dont les prévisions ont plus que décuplé (1 185,36%). La forte augmentation des transferts en capital en 2020 s'explique par la prise en charge des transferts de ressources au profit du Fonds Burkinabè de Développement Economique et Social (FBDES) et la relance des entreprises en difficulté pour des montants respectifs de 25,00 milliards de FCFA et 35,00 milliards de FCFA.

Le budget alloué aux investissements reste dominé par ceux financés sur ressources intérieures avec des proportions de 57,55% en 2019 et 55,40% en 2020.

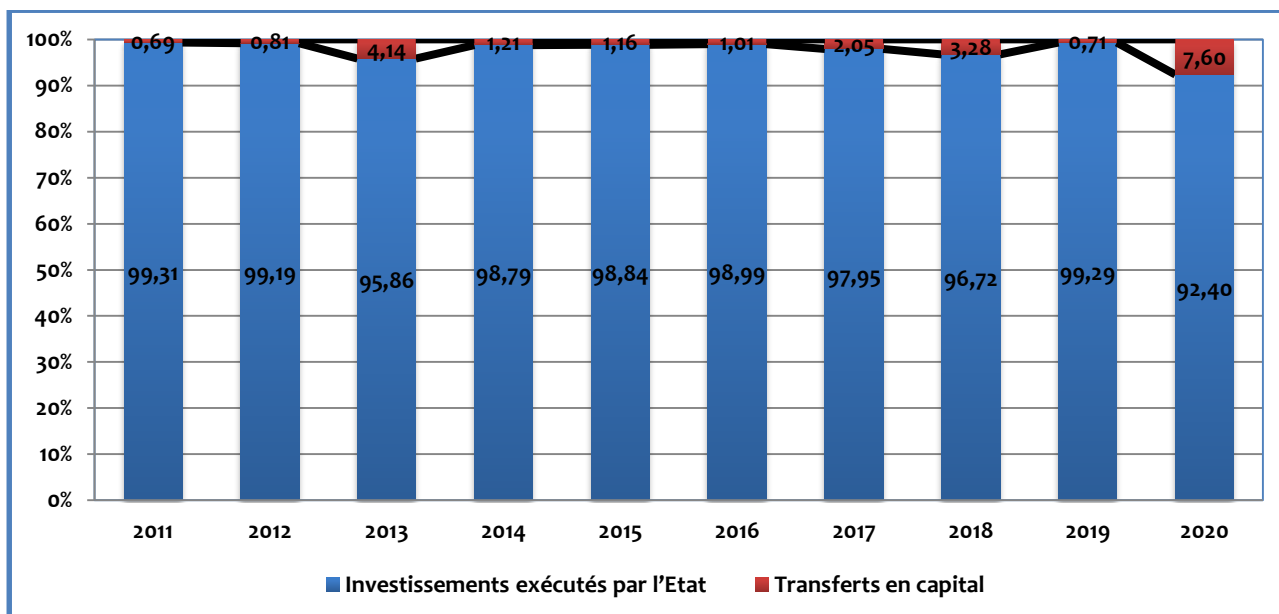
Graphique 20 : Evolution des composantes des dépenses en capital de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

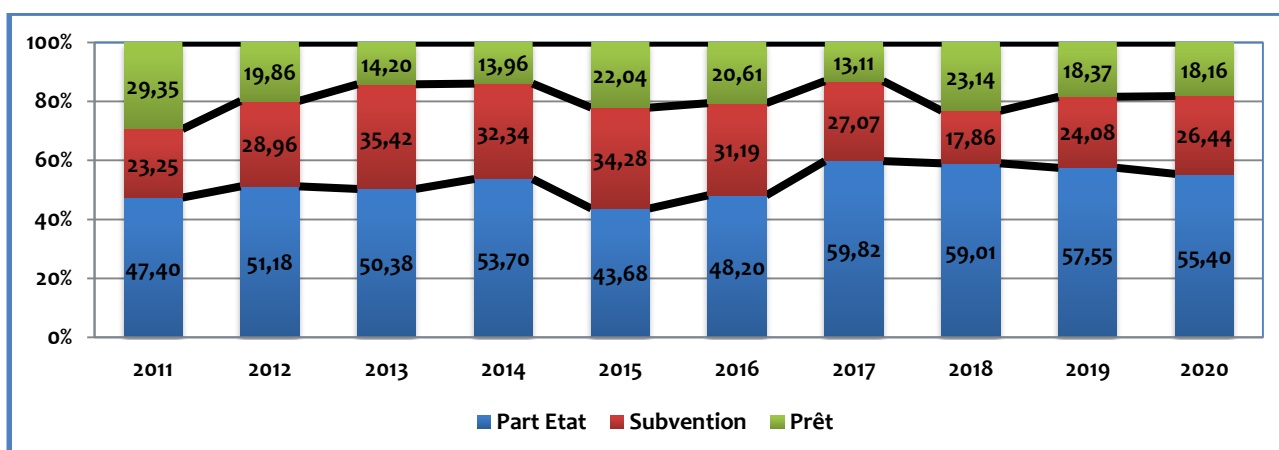
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Graphique 21 : Evolution de la structure des prévisions des dépenses en capital de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

Graphique 22 : Evolution de la structure des prévisions des investissements exécutés par l'Etat de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

1.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS

La classification par bénéficiaire de transferts identifie un bénéficiaire d'un transfert courant ou en capital. Il existe six (06) types de bénéficiaires de transferts que sont : les services publics, les ménages, les institutions financières, les organismes non financiers, les organismes internationaux et les autres bénéficiaires.

Sur la période 2011 à 2020, les prévisions budgétaires des transferts sont passées de 195,27 milliards de FCFA en 2011 à 544,87 milliards de FCFA en 2020, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,90%. L'analyse par bénéficiaire montre une prédominance des services publics avec un poids moyen de 64,61%, suivis des « Ménages » qui affichent un poids moyen de 24,70%.

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

De 2019 à 2020, les prévisions budgétaires des dépenses de transferts sont passées de 499,04 milliards de FCFA à 544,87 milliards de FCFA, soit une progression de 9,18%. Sur ces deux dernières années, les principaux bénéficiaires de transferts sont les services publics avec un poids moyen de 53,51% suivis des « Ménages » avec un poids moyen de 29,05% et des « entreprises/organismes non financiers » pour un poids moyen de 8,97%.

A partir de 2017, il est à noter une augmentation significative des transferts aux ménages. Cela est lié essentiellement :

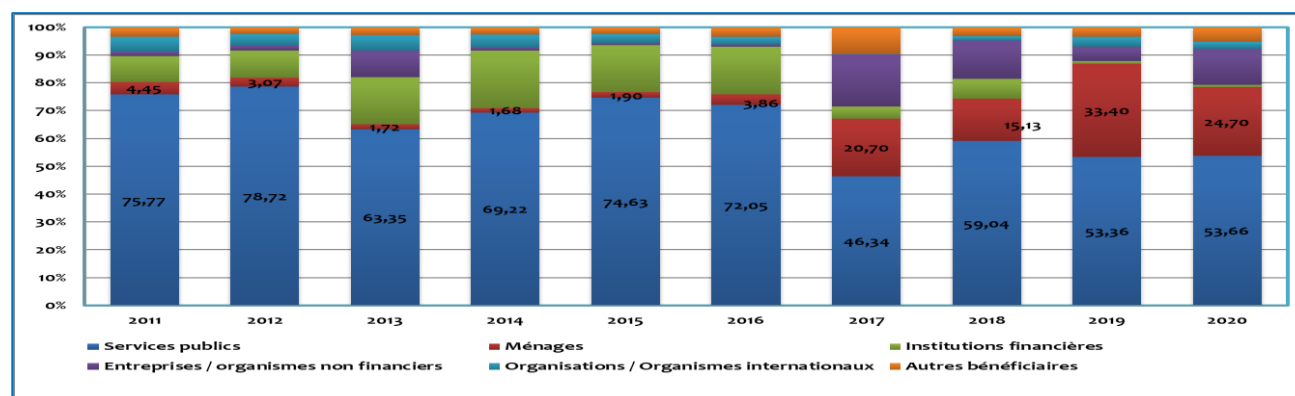
- à l'incidence des mesures de gratuité de soins aux couches vulnérables ;
- au début de l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle ;
- aux allocations budgétaires au profit des secteurs de l'éducation et de la santé (bourses) ;
- à l'indemnisation des victimes de l'insurrection populaire de 2014 et du coup d'Etat de 2015 ;
- à la prise en charge des déplacés internes ;
- aux mesures sociales prises dans le cadre de la lutte contre la maladie à COVID-19.

Tableau 8 : Evolution des prévisions selon la classification par bénéficiaire de transferts (transferts courants et en capital) de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

Code	Libellé	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
001	Services publics	191 653	290 455	237 508	266 443	246 894	271 018	214 392	267 115	266 277	292 400
002	Ménages	11 249	11 330	6 464	6 484	6 300	14 505	95 757	68 466	166 690	134 604
003	Institutions financières	23 540	36 247	63 509	79 450	56 426	64 347	20 579	32 883	5 057	5 000
004	Entreprises / organismes non financiers	3 950	6 300	36 000	4 375	2 751	3 141	86 172	61 729	25 533	69 908
005	Organisations / Organismes internationaux	14 052	15 257	21 031	17 548	10 273	10 459	1 615	7 114	17 850	14 040
006	Autres bénéficiaires	8 496	9 394	10 429	10 620	8 164	12 659	44 134	15 108	17 634	28 915
TOTAL		252 940	368 983	374 941	384 920	330 807	376 129	462 649	452 414	499 042	544 867

Source : DGB/DISB

Graphique 23 : Evolution de la structure des dépenses par bénéficiaire de transferts de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

II. EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

II.1 GRANDES NATURES DE DEPENSES

Sur la période 2011-2020, le niveau d'exécution des dépenses budgétaires est passé de 1 143,95 milliards de FCFA en 2011 à 2 402,92 milliards de FCFA en 2020, soit un taux de progression annuel moyen de 8,60%. Le taux d'exécution annuel des dépenses sur la période a évolué en dents de scie mais est resté supérieur à 80% avec une moyenne de 89,71%. Le taux d'exécution le plus faible a été enregistré en 2014 (83,93%) tandis que le plus élevé est observé en 2020 (94,87%). Le taux d'exécution de 2014 se justifie par le contexte sociopolitique marqué par l'insurrection populaire survenue au dernier trimestre de l'exercice budgétaire.

L'analyse de l'exécution sur les deux dernières années fait ressortir une progression du taux d'exécution de 4,55 points, passant de 90,32% en 2019 à 94,87% en 2020. Cette amélioration du taux d'exécution entre les deux exercices budgétaires est essentiellement imputable aux dépenses en capital dont le taux d'exécution s'est amélioré de 12,89 points.

Tableau 9 : Evolution de l'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

Nature \ Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses ordinaires	690 935	907 807	907 025	1 037 428	1 100 329	1 279 071	1 299 238	1 382 696	1 612 324	1 665 870
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes	68 340	93 142	105 097	159 548	194 168	229 096				
Charges financières de la dette							69 626	95 772	116 772	139 910
Dépenses de personnel	281 368	333 690	353 666	436 079	467 472	556 884	619 313	695 698	844 236	897 196
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)	97 144	120 694	118 099	101 684	117 790	127 203	173 907	192 475	201 104	175 825
Dépenses de transferts courants	244 083	360 281	330 163	340 117	320 898	365 890	436 345	398 329	449 856	452 484
Dépenses en atténuation des recettes							46	423	357	456
Dépenses en capital	453 010	654 652	761 882	520 462	441 887	535 877	673 369	564 757	525 307	737 044
Investissements exécutés par l'Etat	449 161	649 155	722 235	511 340	437 208	528 889	656 850	542 526	523 999	675 351
Part Etat	256 327	374 900	475 164	290 134	281 888	319 453	555 278	432 444	393 633	411 847
Subvention	63 741	133 799	186 820	163 015	105 904	100 854	61 177	49 951	44 084	141 700
Prêt	129 094	140 456	60 250	58 191	49 417	108 582	40 395	60 130	86 282	121 804
Transferts en capital	3 849	5 497	39 647	9 122	4 679	6 988	16 519	22 231	1 307	61 693
Dépense globale	1 143 946	1 562 459	1 668 907	1 557 890	1 542 216	1 814 949	1 972 607	1 947 453	2 137 631	2 402 915

Source : Lois de règlement

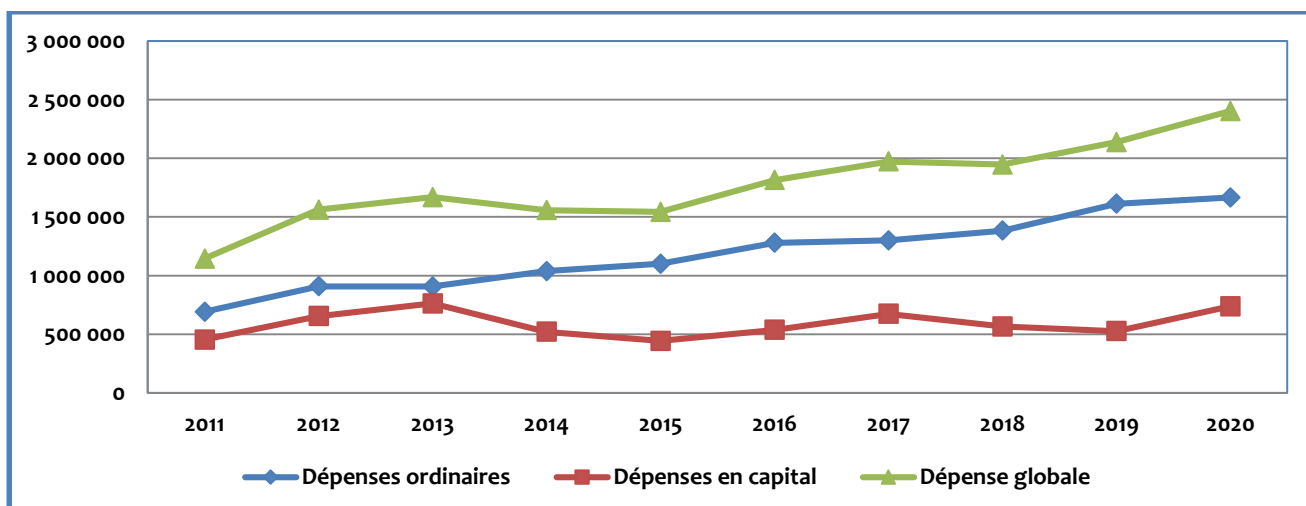
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Tableau 10 : Evolution du taux d'exécution budgétaire par nature de dépenses de 2011 à 2020 (En %)

Nature	Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dépenses ordinaires		99,50	100,44	99,29	99,11	101,91	102,10	99,04	97,82	97,70	99,28
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes		108,43	113,49	111,80	141,27	118,15	117,39				
Charges financières de la dette								102,86	96,05	116,77	123,40
Dépenses de personnel		99,94	99,80	96,56	99,67	99,56	99,81	99,75	98,61	99,80	99,91
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)		96,36	96,75	98,98	83,92	95,97	97,46	96,43	96,94	95,78	94,43
Dépenses de transferts courants		98,01	99,34	98,87	90,67	99,30	99,12	98,62	97,35	91,07	94,29
Dépenses en atténuation des recettes								9,25	84,65	71,30	91,18
Dépenses en capital		80,23	84,13	76,91	64,30	66,76	77,39	68,30	72,55	73,33	86,22
Investissements exécutés par l'Etat		80,10	84,10	76,06	63,95	66,83	77,16	68,02	72,05	73,67	85,51
Part Etat		96,45	94,90	99,32	67,57	98,64	96,69	96,13	97,33	96,16	94,12
Subvention		48,89	59,87	55,55	63,04	47,22	47,18	23,40	37,15	25,74	67,86
Prêt		78,43	91,63	44,69	52,13	34,27	76,84	31,90	34,52	66,04	84,90
Transferts en capital		98,69	87,25	96,70	93,08	61,08	100,00	81,81	87,18	25,85	94,91
Dépense globale		90,86	92,89	87,65	83,93	88,55	93,30	85,85	88,85	90,32	94,87

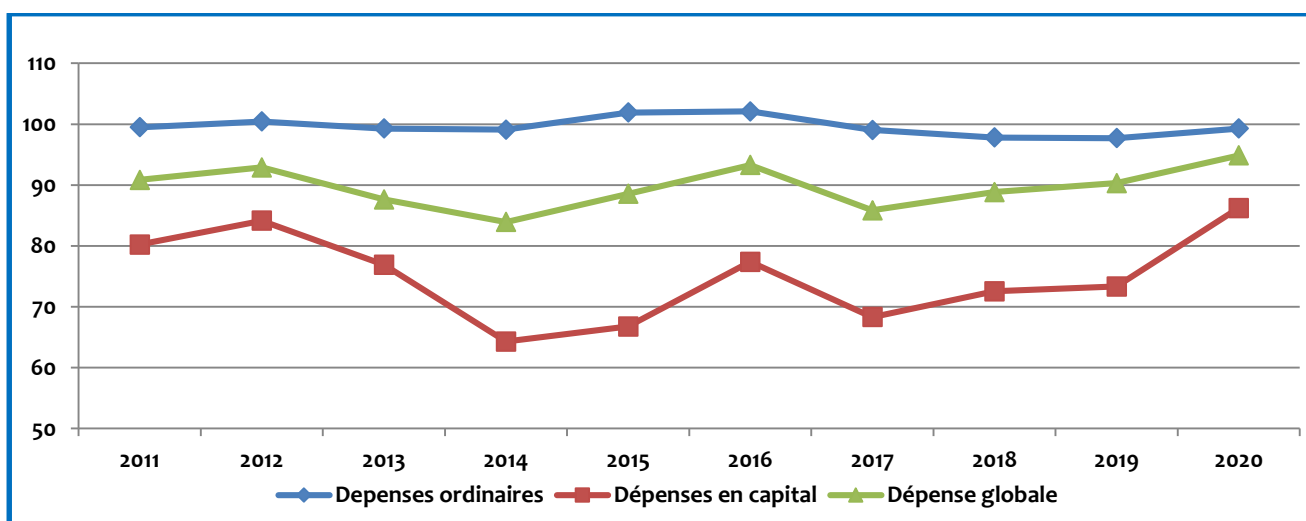
Source : DGB/DISB

Graphique 24 : Evolution de l'exécution budgétaire de 2011 à 2020 par grande nature (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Graphique 25 : Evolution du taux d'exécution des dépenses totales de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

II.1.1 Dépenses ordinaires

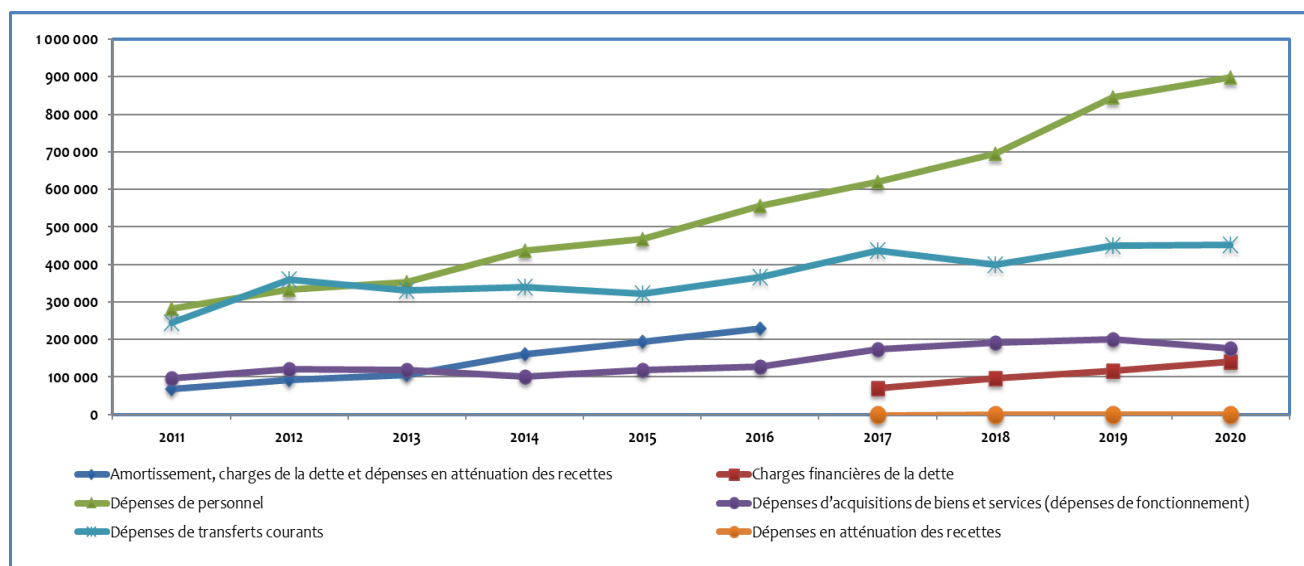
Le niveau d'exécution des dépenses ordinaires enregistre une tendance haussière entre 2011 et 2020 avec un taux de croissance annuel moyen de 10,27%. En effet, le niveau d'exécution de ces dépenses est passé de 690,94 milliards de FCFA en 2011 à 1 665,87 milliards de FCFA en 2020. Le taux global d'exécution des dépenses ordinaires est resté relativement stable sur la période avec une moyenne estimée à 99,62%.

Il est à noter qu'en 2012 (100,44%), 2015 (101,91%) et 2016 (102,10%), l'exécution des dépenses ordinaires a franchi le cap de 100% et cela est due essentiellement aux dépenses relatives à l'amortissement, charge financière de la dette et dépenses en atténuation des recettes dont les crédits sont évaluatifs.

Les dépenses de personnel sur la période de 2011 à 2020 présentent un taux d'exécution moyen de 99,34%. Quant aux taux d'exécution des dépenses d'acquisitions de biens et services et de transferts courants, ils se sont établis respectivement à 95,30% et 96,66% en moyenne sur la période.

Entre 2019 et 2020, le taux d'exécution des dépenses ordinaires est passé de 97,70% à 99,28%, soit une amélioration de 1,58 point.

Graphique 26 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses ordinaires de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.1.2 Dépenses en capital

Le niveau d'exécution des dépenses en capital enregistre une tendance globale stationnaire entre 2011 et 2020 avec un taux de croissance annuel moyen de 5,56% inférieur à celui des dépenses ordinaires qui se situe à 10,27%. En effet, le niveau d'exécution des dépenses en capital est passé de 453,01 milliards de FCFA en 2011 à 737,04 milliards de FCFA en 2020, soit une progression globale de

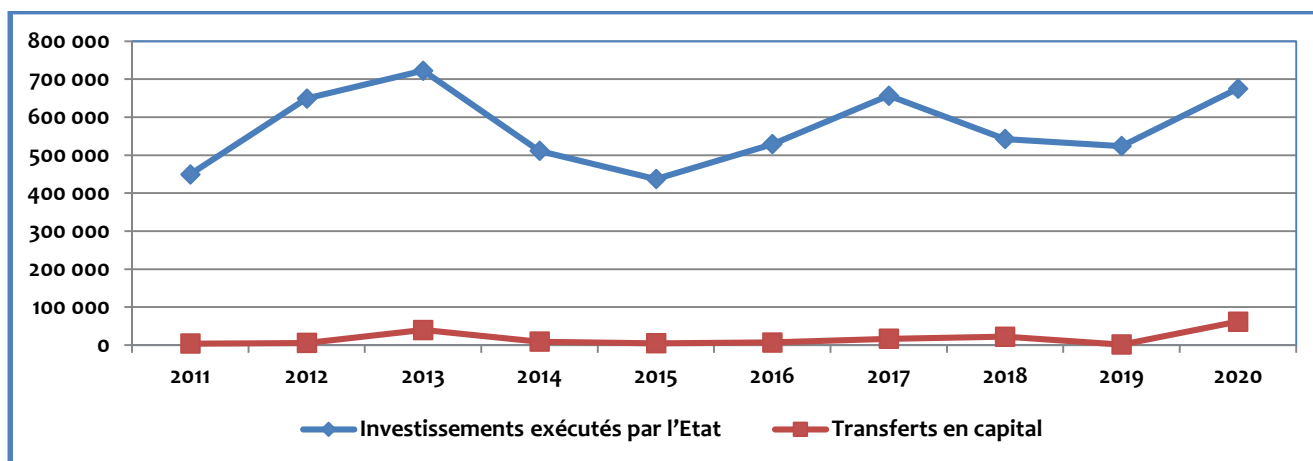
TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

62,70%. Le taux global d'exécution des dépenses en capital a évolué en dents de scie sur la période avec notamment une tendance baissière sur la période 2011-2014 et haussière à partir de 2015. La moyenne annuelle du taux d'exécution de ces dépenses est estimée à 75,01%. Le taux d'exécution le plus élevé est enregistré en 2020 (86,22%) et le plus faible en 2014 (64,30%). Ce faible taux enregistré en 2014 est lié au contexte sociopolitique marqué par l'insurrection populaire survenue au dernier trimestre de l'année.

L'analyse du taux d'exécution des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat indique une moyenne de 74,75% sur la période 2011-2020. Quant au taux d'exécution des dépenses de transferts en capital, il est évalué en moyenne à 82,66%.

Entre 2019 et 2020, le taux d'exécution des dépenses en capital est passé de 73,33% à 86,22%, soit une progression de 12,89 points.

Graphique 27 : Evolution du niveau d'exécution des composantes des dépenses en capital de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.2 BENEFICIAIRES DE TRANSFERTS

Sur la période 2011-2020, le niveau d'exécution budgétaire au titre des transferts a plus que doublé, passant de 247,93 milliards de FCFA à 514,18 milliards de FCFA, soit une augmentation en valeur absolue de 266,25 milliards de FCFA. Le taux d'exécution global moyen sur la période pour l'ensemble des dépenses de transferts s'est établi à 95,97%.

De 2019 à 2020, le taux d'exécution des transferts est passé de 90,41% à 94,37%, soit une amélioration de 3,96 points. Les transferts aux ménages ont enregistré un taux d'exécution de 81,82% en 2019 contre 97,02% en 2020, soit une amélioration de 15,20 points. Cette même tendance est observée pour les transferts au profit des institutions financières et des services publics avec des hausses respectives de 8,02 points et 2,22 points. Il convient toutefois de relever des taux d'exécution relativement faibles (25,85% en 2019 et 33,87% en 2020) enregistrés par les transferts

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

aux institutions financières. Cette situation pourrait s'expliquer par les difficultés de justification des débloquages de fonds.

Tableau 11 : Evolution de l'exécution budgétaire par bénéficiaire de transferts de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

LIBELLE	Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Services publics		187 160	288 111	237 493	235 964	245 476	268 177	210 515	249 193	258 620	290 492
Ménages		11 124	11 330	6 464	6 079	6 144	14 313	95 580	68 443	136 388	130 596
Institutions financières		23 540	36 247	62 602	78 259	54 053	64 347	16 906	22 614	1 307	1 693
Entreprises / organismes non financiers		3 899	5 497	35 544	4 213	1 625	3 141	86 172	61 728	25 533	57 908
Organisations / Organismes internationaux		13 713	15 199	17 277	15 246	10 114	10 241	1 431	4 575	17 735	14 015
Autres bénéficiaires		8 496	9 394	10 429	9 478	8 164	12 659	42 260	14 031	11 580	19 472
TOTAL		247 932	365 778	369 810	349 239	325 577	372 878	452 864	420 584	451 163	514 177

Source : DGB/DISB

II.3 DEPENSES SPECIFIQUES

II.3.1 Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans les plans nationaux de développement (SCADD et PNDES) pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté.

L'analyse de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté sur la période 2011-2020 présente une tendance haussière avec un pic en 2016 et un taux de croissance annuel moyen de 5,01%. En effet, sur ladite période, ces dépenses sont passées de 248,74 milliards de FCFA en 2011 à 386,10 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse globale en valeur relative de 55,22%. L'année 2012 enregistre la plus forte variation annuelle avec une progression de 61,70%.

A partir de 2017, les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont en baisse continue sauf en 2020 avec des variations de 10,19% ; 13,42% et 15,05% respectivement en 2017, 2018 et 2019. Cette situation est essentiellement imputable à la baisse des dépenses sociales exécutées dans les ministères en charge de l'agriculture (-22,86% en 2018 et -27,57% en 2019), des infrastructures (-9,38% en 2018 et -88,86% en 2019) ainsi que de l'eau et l'assainissement (-35,26% en 2018 et -44,11% en 2019).

Tableau 12 : Évolution de l'exécution des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

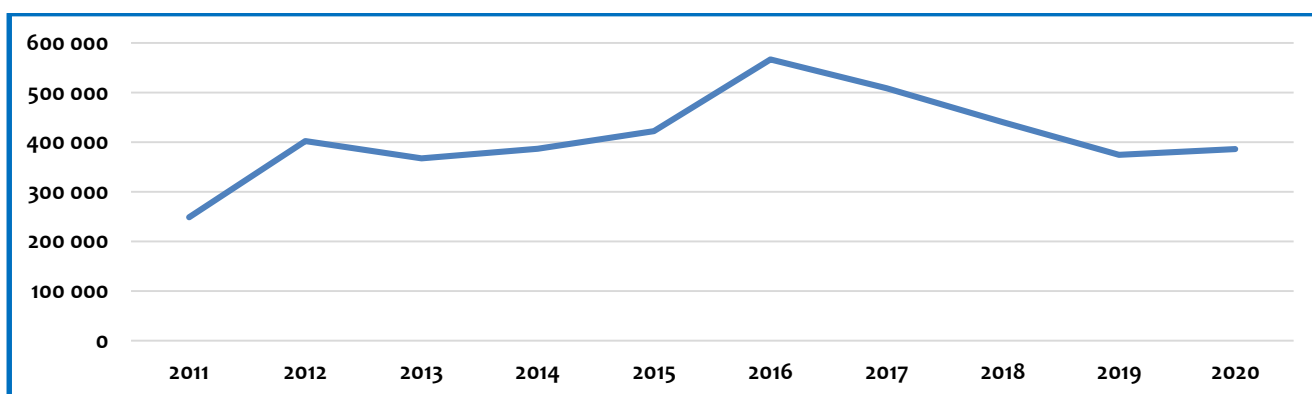
Code	Libellé Section	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
01	Présidence du Faso							8 613	5 715	5 286	5 303
10	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	2 631	3 416	4 351	2 412	1 866	1 154	804	590	2 234	651
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	22	647		518	1 043	44				
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale							795	1 083	2 928	1 478
18	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement	-	93	113		36	33	184	300	318	2 000
19	Ministère de la Promotion de la Femme	1 404	1 934	1 450	1 400	1 356	998				
21	Ministère de la Santé	59 475	102 185	111 524	100 856	116 615	151 195	99 904	101 356	100 291	121 849

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Code	Libellé Section	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
22	Ministère de la Femme Solidarité Nationale Famille Action Humanitaire	11 436	19 353	14 825	11 036	11 554	12 577	3 687	3 680	5 680	17 610
23	Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	94 553	145 280	145 417	185 700	188 390	275 264	54 341	54 430	55 603	49 855
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation							67 841	65 026	75 602	61 218
25	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat							402	1 110	1 016	1 473
26	Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières	67	1 000	641	944	1 058	586				
27	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation	56 101	77 945	48 478	35 888	71 365	48 560	56 251	43 390	31 425	31 524
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	7 759	16 349	13 376	13 015	7 701	16 666	8 090	7 636	7 807	8 295
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du Changement Climatique	4 077	6 123	5 870	8 041	7 707	9 672	5 115	4 495	6 244	5 720
30	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	2 544	6 604	7 592	8 994	666	7 888	59 436	53 859	6 003	3 309
32	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière							731	1 231	795	879
37	Ministère de la Jeunesse, de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi	8 673	21 284	12 548	18 065	12 810	15 789	12 139	7 620	7 595	10 380
38	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville							781	761	877	233
42	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement					0	26 318	72 818	47 146	26 067	25 639
98	Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales							57 082	41 251	38 593	38 687
99	Dépenses Communes Interministérielles			1 024		0	0				
TOTAL		248 744	402 212	367 208	386 872	422 166	566 743	509 013	440 679	374 363	386 104

Source : DGB/DISB

Graphique 28 : Evolution de l'exécution budgétaire des dépenses sociales de réduction de la pauvreté de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

II.3.2 Secteurs prioritaires

L'analyse des secteurs prioritaires est portée d'une part sur les secteurs sociaux (santé et éducation) et d'autre part sur les secteurs de croissance de l'économie (secteur de soutien à l'économie, secteur du développement rural ainsi que le secteur des infrastructures et des routes).

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Il s'agit d'évaluer les efforts consentis par le gouvernement en termes de crédits budgétaires alloués à ces secteurs conformément aux engagements pris avec les partenaires techniques et financiers.

Le tableau suivant indique l'évolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2011 à 2020.

Tableau 13 : Evolution de la part des secteurs prioritaires dans le budget de l'Etat de 2011 à 2020 (En%)

Secteur		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Part du budget allouée aux secteurs sociaux (IP13)											
Santé (MS et section 98)	Cible	12,50	12,50	12,50	12,50	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70	12,70
	Réalisation	11,65	11,96	12,62	12,69	12,10	12,30	11,39	10,74	13,65	12,67
Education (MENAPLN et section 98)	Cible	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60
	Réalisation	15,42	15,96	16,12	15,86	17,40	20,10	19,39	19,79	26,93	24,93
Part des dépenses d'investissement allouées aux secteurs de croissance (IP13bis)											
Secteur de soutien à l'économie	Cible	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	Réalisation	5,44	9,38	11,46	11,58	11,35	7,68	21,06	15,93	9,06	10,71
Secteur du Développement rural	Cible	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
	Réalisation	16,36	23,04	23,11	22,63	22,72	24,88	11,47	11,25	5,63	6,25
Secteur des Infrastructures et des routes	Cible	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
	Réalisation	15,20	15,86	16,04	13,14	16,57	24,18	7,14	7,11	2,77	3,78

Source : DGB/DPB

II.3.2.1 Les secteurs sociaux

Secteur de la Santé

L'analyse de la part du budget allouée au secteur de la santé prend en compte ici le budget du ministère de la santé et les dépenses de santé inscrites à la section 98 « Transferts des ressources aux collectivités territoriales ». A ce titre, les engagements pris par le gouvernement consistaient à allouer au moins 12,50% du budget à ce secteur sur la période de 2011 à 2014. Pour la période de 2015 à 2020, cette cible est passée à 12,70% du budget. Sur l'ensemble de la période, ces engagements ont été tenus uniquement pour les années 2013, 2014 et 2019 avec des parts respectives de 12,62%, 12,69% et 13,65%.

La part du budget consacrée au secteur de la santé au titre du budget en 2020 est de 12,67% pour un engagement de 12,70%, soit un non-respect de l'engagement. Cette part a connu une baisse de 0,98 point par rapport à son niveau de 2019 qui était de 13,65%.

Secteur de l'Education

L'analyse de la part du budget alloué au secteur de l'éducation prend en compte ici le budget du ministère en charge de l'éducation nationale et les dépenses d'éducation inscrites à la section 98 « Transferts des ressources aux collectivités territoriales ». Selon les engagements pris avec les partenaires techniques et financiers, la part du budget allouée au secteur de l'éducation devrait

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

s'établir à 15,60% sur la période 2011-2020. De la mise en œuvre de cet engagement, il ressort que la part du budget de l'Etat effectivement allouée au secteur de l'éducation est restée conforme à la norme à partir de 2012 jusqu'en 2020 avec une part comprise entre 15,96% (2012) et 26,93% (2019).

La part du budget consacrée au secteur de l'éducation au titre du budget 2020 est de 24,93% pour un engagement de 15,60%, soit une atteinte de la cible. Elle a connu une baisse de 2,00 points par rapport à son niveau de 2019 qui était de 26,93%.

II.3.2.2 Secteurs de croissance de l'économie

Les secteurs de croissance de l'économie sont constitués du secteur de soutien à l'économie, du secteur de développement rural ainsi que de celui des infrastructures et des routes.

Secteur de soutien à l'économie

Le secteur de soutien à l'économie regroupe les ministères en charge des finances, du commerce, de l'énergie, des infrastructures, de l'économie numérique et des transports.

La part des investissements à allouer à ce secteur devrait se situer à au moins 10% du budget des investissements entre 2011 et 2020 selon les engagements pris par le gouvernement. Cet engagement est respecté pour les années 2013, 2014, 2015, 2017, 2018 et 2020. Le plus fort taux est enregistré en 2017 avec 21,06% du budget alloué à ce secteur tandis que le plus faible est enregistré en 2011 avec une proportion de 5,44%.

Entre 2019 et 2020, cette part a augmenté de 1,65 point passant de 9,06% à 10,71%.

Secteur du Développement rural :

Le secteur du développement rural regroupe les ministères en charge de l'agriculture, des ressources animales, de l'environnement ainsi que de l'eau et de l'assainissement. Afin de favoriser la croissance économique dans ce secteur, l'Etat s'est engagé à y affecter au moins 20% des dépenses d'investissements entre 2011 et 2020. Cet engagement est tenu de 2012 à 2016 avec des parts comprises entre 22,63% et 24,88%. De 2017 à 2019, il est noté une baisse continue de cet indicateur qui est passé de 11,47% en 2017 à 11,25% en 2018 puis à 5,63% en 2019. Cette situation serait liée au contexte sécuritaire qui amène le gouvernement à réviser ses priorités.

En 2020, le budget alloué à ce secteur a augmenté de 0,62 point par rapport à 2019.

Secteur des infrastructures et des routes :

Le secteur des infrastructures et des routes regroupe les ministères en charge des infrastructures, de l'économie numérique et de l'urbanisme. La part des investissements allouée à ce secteur de

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

2011 à 2020 est supérieure à la cible de 15% pour les années 2011, 2012, 2013, 2015 et 2016 avec des valeurs comprises entre 15,20% (2011) et 24,18% (2016). De 2017 à 2019, la part des investissements allouée au secteur des infrastructures et des routes connaît une baisse continue passant de 7,14% en 2017 à 7,11% en 2018 pour se situer à 2,77% en 2019.

En revanche, entre 2019 et 2020, la part des investissements allouée à ce secteur enregistre une hausse de 1,01 point.

II.3.3 Dépenses du secteur de la sécurité et de la défense

L'analyse de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense prend en compte ici le budget des ministères en charge de la sécurité et de la défense, de l'agence nationale de renseignement (ANR) ainsi que certaines dépenses spécifiques.

L'analyse de la part du budget allouée à ce secteur sur la période 2011-2020 fait ressortir une évolution erratique marquée par une tendance à la baisse sur la période 2011-2014 et à la hausse à partir de 2016 avec notamment un pic (20,87%) en 2019. La part allouée au ministère en charge de la sécurité se chiffre en moyenne à 5,74% sur la période contre 9,14% pour celui en charge de la défense.

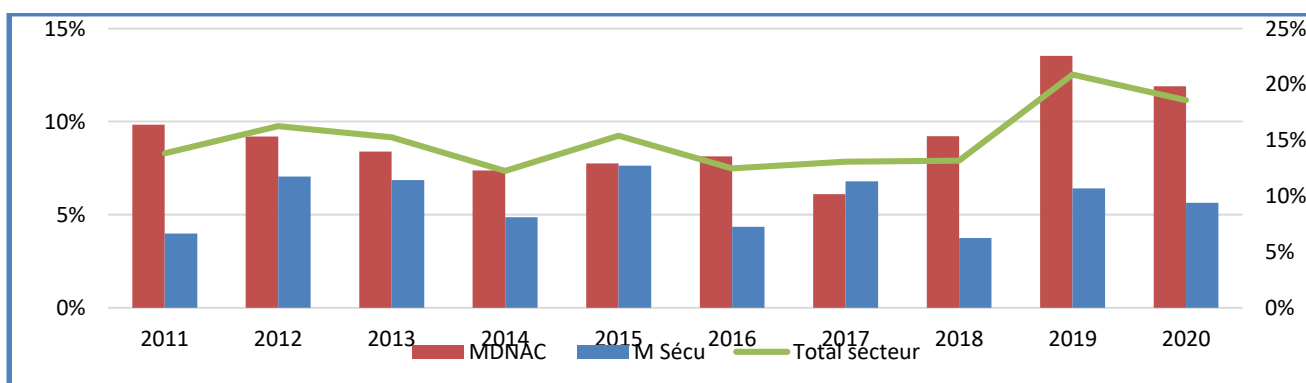
Entre 2019 et 2020, la part du budget allouée à ce secteur a connu une baisse de 2,28 points pour s'établir à 18,59%. Il convient toutefois de noter que le budget alloué aux ministères en charge de la sécurité et de la défense a connu une hausse entre les deux exercices budgétaires.

Tableau 14 : Evolution des prévisions de dépenses allouées au secteur de la sécurité et de la défense de 2011 à 2020 par section (En %)

SECTEUR	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
M Sécu	3,99%	7,06%	6,85%	4,87%	7,64%	4,36%	6,80%	3,75%	6,42%	5,65%
MDNAC	9,83%	9,20%	8,39%	7,37%	7,75%	8,13%	6,11%	9,22%	13,53%	11,90%
ANR+Autres	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,16%	0,22%	0,92%	1,04%
Total MDNAC+M Sécu+ANR+Autres	13,82%	16,26%	15,25%	12,24%	15,39%	12,49%	13,07%	13,18%	20,87%	18,59%

Source : DGB/DPB et DISB

Graphique 29 : Evolution de la part du budget allouée au secteur de la sécurité et de la défense de 2011 à 2020 (En %)



Source : DGB/DISB

II.3.4 Dépenses allouées à la gratuité des soins

Selon le document de présentation de la politique de gratuité des soins au Burkina Faso, cette politique est destinée essentiellement à réduire les obstacles financiers et à améliorer l'accès aux services de santé reproductive pour les femmes (mères et enceintes) et les enfants de moins de 5 ans. Ces exemptions de paiement direct des services de soins de santé essentiels s'inscrivent dans la ligne de l'engagement du pays en faveur de la couverture sanitaire universelle (CSU) et contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)¹. La mise en œuvre de cette politique est effective depuis l'exercice budgétaire 2017.

Les dépenses consacrées à cette thématique sont en hausse continue sur la période 2017-2020 avec un taux d'accroissement annuel moyen de 21,41%. Ces dépenses ont été entièrement exécutées sur la période.

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont augmenté de 2,76 milliards de FCFA, passant de 26,10 milliards de FCFA en 2019 à 28,86 milliards de FCFA en 2020.

Tableau 15 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses allouées à la gratuité des soins de 2017 à 2020 par programme et par activités (En millions de FCFA)

NATURE DE DEPENSES	2017		2018		2019		2020	
	CP définitifs	Exécution définitive	CP définitifs	Exécution définitive	CP définitifs	Exécution définitive	CP définitifs	Exécution définitive
055-Offre de soin	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 708	28 708
0550502-Assurer la mise en oeuvre de la stratégie de la gratuité des soins	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 708	28 708
056-Santé publique	0	0	0	0	0	0	150	150
0560309-Assurer la mise en oeuvre de la gratuité planification familiale	0	0	0	0	0	0	150	150
Total général	16 126	16 126	20 626	20 626	26 099	26 099	28 858	28 858

Source : DGB/DISB

II.3.5 Dépenses liées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures

Cette partie porte sur l'analyse des dépenses consacrées aux exonérations de marchés, aux remboursements de crédits TVA et aux subventions aux hydrocarbures.

Exonérations des marchés.

Les dépenses allouées aux exonérations de marchés affichent une tendance à la baisse sur la période 2011-2020 avec un taux d'accroissement annuel moyen négatif de 2,43%. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2014 (32,51 milliards de FCFA) tandis que le plus faible niveau est observé en 2018 (10,0 milliards de FCFA). Le taux d'exécution de ces dépenses est de 100% sur l'ensemble de la période.

¹ Présentation de la politique de Gratuité au Burkina Faso, ThinkWell et RESADE, septembre 2020

TABLEAU DE BORD BUDGETAIRE 2020

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont connu une baisse de 4,0 milliards de FCFA, passant de 25,0 milliards de FCFA en 2019 à 21,0 milliards de FCFA en 2020.

✚ Remboursements des crédits TVA

Sur la période 2011-2020, les dépenses allouées aux remboursements de crédits TVA enregistrent un taux d'accroissement annuel moyen de 8,99%. Il convient toutefois de noter que ces dépenses ont évolué en dents de scie sur la sous-période 2011-2017 et ont enregistré une tendance à la hausse sur la sous-période 2018-2020. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2014 (73,35 milliards de FCFA) tandis qu'en 2017 elles enregistraient un montant nul. Le taux d'exécution de ces dépenses est resté supérieur à 94% sur l'ensemble de la période.

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont connu une hausse de 4,74 milliards de FCFA, passant de 45,27 milliards de FCFA en 2019 à 50,0 milliards de FCFA en 2020.

✚ Subventions aux hydrocarbures

Sur la période sous revue, les dépenses allouées aux subventions aux hydrocarbures ont évolué en dents de scie avec un taux d'accroissement annuel moyen de 4,57%. Ces dépenses ont atteint leur niveau le plus élevé en 2019 (102,54 milliards de FCFA) tandis que leur faible niveau est observé en 2015 et 2018 (30,0 milliards de FCFA).

Sur les deux dernières années, ces dépenses ont connu une forte baisse de 47,54 milliards de FCFA, passant de 102,54 milliards de FCFA en 2019 à 55,0 milliards de FCFA en 2020.

Tableau 16 : Evolution des prévisions et de l'exécution de dépenses liées aux exonérations de marchés et aux remboursements de crédits TVA de 2011 à 2020 par programme et activités (En millions de FCFA)

Année	NATURE DE DEPENSES								
	Exonération des marchés			Remboursements des crédits TVA			Subvention aux hydrocarbures		
	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution (en %)	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution (en %)	Prévisions	Exécution	Taux d'exécution (en %)
2011	26 200	26 200	100	23 040	23 040	100,00	36 783	36 783	100,00
2012	32 000	32 000	100	35 747	35 747	100,00	60 500	60 500	100,00
2013	24 000	24 000	100	41 009	41 000	99,98	37 913	37 913	100,00
2014	32 507	32 507	100	73 525	73 350	99,76	32 300	32 300	100,00
2015	30 000	30 000	100	51 016	50 500	98,99	30 000	30 000	100,00
2016	11 000	11 000	100	60 500	60 500	100,00	44 898	44 898	100,00
2017	15 000	15 000	100	0	0		50 000	50 000	100,00
2018	10 000	10 000	100	48 106	0	0,00	30 000	30 000	100,00
2019	25 000	25 000	100	45 265	42 908	94,79	102 538	85 000	82,90
2020	21 000	21 000	100	50 000	48 878	97,76	55 000	55 000	100,00
Total général	226 707	226 707	100	428 208	375 922	87,79	479 933	462 394	96,35

Source : DGB/DISB

II.3.6 Ressources transférées aux collectivités territoriales

L'analyse de la part du budget transférée aux collectivités territoriales prend en compte les ressources liées aux compétences transférées, les autres appuis à la décentralisation et les structures d'appui à la décentralisation.

Sur la période 2011-2020, ce ratio a évolué de façon erratique avec un niveau moyen de 10,72%. Le niveau le plus élevé est observé en 2017 (14,03%) tandis que le plus faible est observé en 2011 (8,89%).

Sur les deux dernières années, ce ratio a augmenté de 2,47 points pour s'établir à 11,68% en 2020.

Tableau 17 : Evolution des ressources transférées aux collectivités territoriales de 2011 à 2020 (En millions de FCFA et en %)

LIBELLE	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2 017	2018	2019	2020
Ressources liées aux compétences transférées	12 960	17 712	23 877	21 848	11 217	15 082	57 158	51 407	39 070	39 469
Autres appuis à la décentralisation	51 901	78 577	102 893	94 531	110 570	84 500	197 797	178 565	101 414	172 374
Structures d'appui à la décentralisation	450	449	576	981	743	696	789	2 020	2 259	3 564
Total des appuis financiers de l'Etat à la décentralisation	65 311	96 737	127 346	117 360	122 530	100 278	255 744	231 992	142 743	215 407
Part du budget transférée aux collectivités territoriales	8,89%	10,99%	12,15%	9,48%	9,21%	9,12%	14,03%	12,39%	9,21%	11,68%

Source : DGD

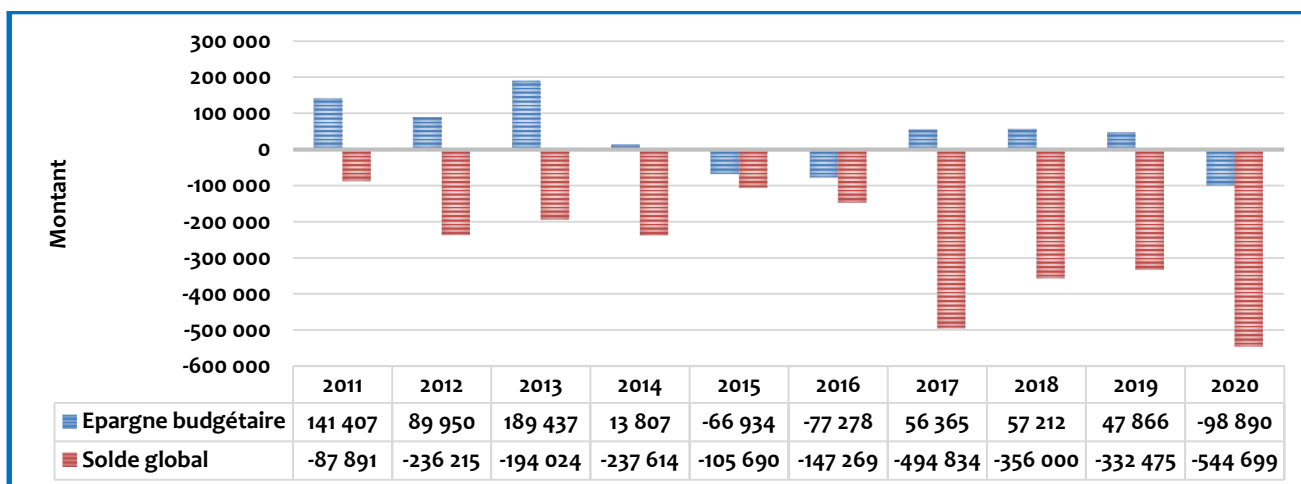
C. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES SOLDES BUDGETAIRES

L'épargne budgétaire mesure la capacité du gouvernement à financer ses investissements sur ressources propres. Il représente la différence entre les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires.

Sur la période 2011-2020, l'épargne budgétaire a atteint son niveau le plus élevé en 2013 avec un montant de 189,44 milliards de FCFA. Il est à noter que des déficits ont été enregistrés en 2015, 2016 et 2020 pour des montants respectifs de 66,93 milliards de FCFA, 77,28 milliards de FCFA et 98,89 milliards de FCFA.

Quant au solde global qui représente la différence entre les recettes totales et les dépenses totales, il s'affiche déficitaire sur la période 2011-2020 et atteint son niveau le plus important en 2020 pour un montant de 544,70 milliards de FCFA.

Graphique 30 : Evolution des soldes budgétaires de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)



Source : DGB/DISB

Tableau 18 : Evolution des charges et des ressources du budget de l'Etat de 2011 à 2020 (En millions de FCFA)

Nature \ Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes totales	1 056 055	1 326 245	1 474 883	1 320 276	1 436 526	1 667 680	1 477 772	1 591 453	1 805 156	1 858 216
Recettes ordinaires	832 342	997 757	1 096 462	1 051 235	1 033 395	1 201 793	1 355 603	1 439 908	1 660 191	1 566 980
Recettes extraordinaires	223 713	328 488	378 421	269 041	403 131	465 887	122 169	151 545	144 965	291 236
Dépense Totale	1 143 945	1 562 459	1 668 907	1 557 890	1 542 216	1 814 948	1 972 607	1 947 453	2 137 631	2 402 915
Dépenses ordinaires	690 935	907 807	907 025	1 037 428	1 100 329	1 279 071	1 299 238	1 382 696	1 612 324	1 665 870
Dépenses en capital	453 010	654 652	761 882	520 462	441 887	535 877	673 369	564 757	525 307	737 044
Épargne budgétaire	141 407	89 950	189 437	13 807	-66 934	-77 278	56 365	57 212	47 867	-98 890
Solde global	-87 890	-236 214	-194 024	-237 614	-105 690	-147 268	-494 835	-356 000	-332 475	-544 699

Source : DGB/DISB